

LE CORPS DE LA PETITE MAROUA RETROUVÉ À DJEBEL EL OUAHCH

L'ALGÉRIE SOUS LE CHOC

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8226 MARDI 1er JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROJET DE LOI MINIÈRE

Arkab détaille les objectifs

Page 4

ALGÉRIE-ESPAGNE

DEUX PÔLES AU SOMMET

À la veille de la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Séville, le Premier ministre Nadir Larbaoui a été reçu par le Roi Felipe VI. Cette rencontre marque un tournant symbolique dans les relations algéro-espagnoles, après une période de tensions. Le dialogue est désormais relancé au plus haut niveau, ouvrant la voie à un partenariat renouvelé entre Alger et Madrid.

Page 3



GRÈVE NATIONALE À LA SNTF

Le rail à l'arrêt dès le 7 juillet

Page 2

DIASPORA ALGÉRIENNE

Un levier politique entre les deux rives

Page 3

CYBERSÉCURITÉ

Le Parlement veut combler le vide juridique

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GRÈVE NATIONALE À LA SNTF

Le rail à l'arrêt dès le 7 juillet

Une paralysie du trafic ferroviaire se profile à l'horizon. La Fédération nationale des travailleurs du transport ferroviaire (FNTSF), affiliée à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé le lancement d'une grève nationale illimitée à compter du 7 juillet 2025. Le mouvement s'appuie sur un ensemble de revendications syndicales parmi lesquelles figurent des violations des droits syndicaux et une rupture totale du dialogue social avec la direction.

Cette grève, si elle se confirme, risque de pénaliser des milliers de voyageurs quotidiens, en particulier les usagers des lignes de banlieue reliant Thénia, Boumerdès, Blida, El-Affroun à Alger. Des lignes particulièrement fréquentées en semaine, et plus encore durant la période estivale, où la demande de mobilité augmente fortement.

Dans un préavis de grève officiel adressé au ministre des Transports, la FNTSF dénonce des entraves répétées à l'exercice syndical, des poursuites judiciaires engagées contre certains représentants du personnel ainsi qu'une absence totale de concertation autour de la gestion de l'entreprise.

Au cœur de cette contestation figure la dégradation du dialogue social, que les représentants syndicaux qualifient de « blocage institutionnel ». Le syndicat pointe du doigt une direction « sourde aux sollicitations », incapable, selon lui, de répondre aux doléances du personnel ni de respecter les engagements pris. Parmi ces engagements figure notamment le non-versement des augmentations salariales promises par le président de la République en 2023, toujours attendues par les cheminots.

La FNTSF dénonce également de graves atteintes au droit syndical, incluant des pressions exercées sur les représentants du personnel, des ingérences répétées dans les affaires internes de la fédération et un non-respect des procédures électorales, notamment en ce qui concerne l'élection de la commission mixte, un organe interne essentiel à la gestion des conflits sociaux et des relations professionnelles.

Les griefs ne s'arrêtent pas là. Le syndicat évoque un climat social délétère, marqué par la marginalisation des compétences internes ; Une gestion opaque des œuvres sociales ; des inégalités flagrantes dans le traitement des départs à la retraite, et même la privation de droits élémentaires, comme l'accès des enfants de cheminots aux colonies de vacances estivales, une tradition pourtant bien ancrée dans le secteur. Pour les représentants syndicaux, ces dysfonctionnements « portent atteinte à la dignité du personnel » et compromettent gravement le bon fonctionnement de l'entreprise. Dans son communiqué, la FNTSF appelle à une intervention urgente du ministre des Transports, réclamant l'ouverture d'une médiation fondée sur les mécanismes légaux de conciliation et d'arbitrage, afin d'éviter un blocage prolongé susceptible de nuire à la SNTF mais aussi à la mise en œuvre du programme présidentiel dans le secteur du transport ferroviaire.



Des milliers de voyageurs pénalisés.

Tout en réaffirmant leur volonté de dialoguer avec les autorités compétentes, les syndicalistes n'excluent pas de solliciter l'intervention directe du président de la République si la situation venait à stagner.

Ce mouvement de grève, qui s'annonce durable et national, pourrait avoir de sévères répercussions sur le trafic ferroviaire, à un moment particulièrement critique de l'année. En pleine saison estivale, les déplacements s'intensifient, tant pour les loisirs que pour les besoins professionnels.

Les usagers des lignes de banlieue, notamment celles reliant Alger aux wilayas de l'Est et de l'Ouest, craignent une dégradation soudaine de leur quotidien. « Si le train s'arrête, je ne sais pas comment me rendre au travail sans passer plus de deux heures dans les embouteillages », soupire Samira, cadre habitant à Boumerdès. Faute d'alternative, de nombreux passagers redoutent un basculement forcé vers le transport routier, déjà largement saturé.

Le secteur du fret ferroviaire n'est pas épargné non plus. La FNSF alerte sur les retards potentiels dans le transport de marchandises, un impact qui pourrait fragiliser certaines chaînes logistiques régionales et nationales, notamment celles dépendantes des liaisons ferroviaires longue distance.

Lynda Louifi

DÉCLARATION DES SALARIÉS

Ce qui change pour les entreprises du BTPH

ALORS que plus de 741 000 travailleurs sont déjà déclarés auprès de la CACOBATPH, la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries pour les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, l'institution relance, dès le 1er juillet 2025, sa campagne annuelle de sensibilisation à la déclaration des salariés.

Cette opération, devenue un rendez-vous incontournable, vise à encourager les employeurs à remplir leurs obligations sociales, en garantissant à leurs salariés le droit aux congés payés et aux indemnités en cas d'intempéries. Un enjeu essentiel dans des secteurs exposés aux aléas climatiques et marqués par un recours encore partiel à la formalisation du travail.

L'édition 2025 s'inscrit dans une dynamique de simplification des démarches. Grâce à l'interconnexion entre institutions publiques, le fonds a réussi à réduire de plus de 30 % le volume d'informations demandées dans les formulaires.

Les déclarations peuvent désormais être faites entièrement en ligne, via la nouvelle agence virtuelle lancée cette année, ou physiquement auprès des guichets répartis dans les 58 wilayas du pays. Ce portail numérique permet aussi de gérer les affiliations, les paiements de cotisations et l'édition de documents, et ce en quelques clics.

Il convient de souligner que la CACOBATPH avait récemment annoncé la mise en ligne de la nouvelle version de la Déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS EMPLOYEUR 1.0.52), destinée à la campagne des congés payés 2024/2025.

Cette version actualisée introduit une simplification notable des démarches administratives, avec la suppression de plus de 30 % des informations exigées auparavant, explique cet organisme public, relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, selon le communiqué de la CACOBATPH.

Parmi les données supprimées figurent notamment la situation familiale, les noms des parents, le numéro de la carte d'identité nationale, l'adresse e-mail, la profession, la nationalité étrangère, ainsi que les coordonnées bancaires du salarié. La nouvelle version offre également une interface plus intuitive, un traitement accéléré des déclarations et la possibilité de simuler le fichier avant son envoi pour en vérifier la conformité.

La campagne des congés payés permet aux salariés du secteur ayant été employés au cours de l'année de bénéficier de leurs droits à compter du mois de juillet, précise la même source. Un guide pratique détaillant les nouveautés de la version 1.0.52 est mis à la disposition des employeurs sur le portail « Tasrihatcom » et sur le site officiel de la CACOBATPH (www.cacobatph.dz).

Avec plus de 57 000 entreprises affiliées, la caisse espère que cette campagne contribuera à renforcer la couverture sociale dans le secteur du BTPH, encore marqué par une part importante de travail informel. La formalisation des relations de travail reste l'un des objectifs centraux de cette opération, au service d'une meilleure protection des travailleurs.

Au-delà des congés payés, la CACOBATPH joue également un rôle crucial dans la gestion des arrêts de travail liés aux conditions climatiques extrêmes. Depuis janvier 2025, plus de 21 000 travailleurs ont ainsi bénéficié d'une indemnisation pour chômage-intempéries, et 1 300 dossiers ont été traités par les services compétents.

Autre innovation : l'application mobile « A3limni », équipée d'une intelligence artificielle, permet aux travailleurs de suivre leurs dossiers, consulter leurs droits ou encore imprimer leurs bulletins de salaire. Une avancée dans la stratégie de digitalisation accélérée du fonds, qui propose désormais 22 services numériques accessibles aux entreprises comme aux salariés.

Lynda Louifi

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SÉVILLE

Larbaoui reçu par le Roi d'Espagne

À la veille de l'ouverture des travaux de la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui se tient dans la ville espagnole de Séville, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a été reçu hier par le Roi d'Espagne, Felipe VI.
Lors de cette audience, le souverain espagnol a chargé M. Larbaoui de transmettre ses salutations et ses sentiments d'estime au président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Cette rencontre est une première après une longue brouille diplomatique entre les deux pays. Cela dénote que la crise de 2022 relève du passé et pourrait suggérer un véritable dynamisme dans des rencontres au plus haut niveau.
Depuis quelques mois, on constate une embellie certaine dans les rapports algéro-ibériques. Un regain marqué par une augmentation significative des échanges commerciaux entre les deux pays. Selon les dernières statistiques du commerce extérieur espagnol, les échanges bilatéraux ont enregistré une hausse spectaculaire de 143 % au cours des onze premiers mois de l'année 2024. Au premier semestre de cette année, c'est l'explosion dans le volume des échanges à tous les niveaux.
Il y a une semaine, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares, s'est félicité de cette évolution positive lors d'une déclaration accordée cette semaine à la télévision espagnole. Il a souligné que les relations entre Madrid et Alger sont désormais « extraordinaires », tant sur le plan diplomatique qu'économique. « Nous avons dans ces moments une relation extraordinaire avec l'Algérie. Cela fait longtemps que l'ambassadeur algérien est revenu et avec qui j'ai échangé à plusieurs reprises dans une totale cordialité », a-t-il déclaré.
Pour M. Albares, les contacts entre les deux pays se déroulent « dans la plus grande normalité » et il s'est dit « certain » que cette dynamique positive se poursuivra.
Toujours en marge de cette rencontre, le Premier ministre a également eu un entretien avec le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, qui a exprimé à son tour ses salutations chaleureuses et respectueuses au Président Tebboune.


Larbaoui avec le Roi d'Espagne.

Les discussions ont porté sur les répercussions des crises et conflits régionaux et internationaux sur l'action multilatérale, mettant en avant l'importance de continuer à investir dans les organisations multilatérales et à réhabiliter les fondements et principes du droit international.
Par ailleurs, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a participé, hier matin à Séville (Espagne), à la séance d'ouverture de la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred.
Lors de cette séance, il a été procédé à l'adoption de l›« Engagement de Séville », un document qui inclut un plan d'action visant à mobiliser tous types de ressources financières en vue de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), notamment les ressources internes et les aides officielles au développement, ainsi que la contribution du secteur privé, et les mesures à prendre à l'échelle internationale pour l'allègement de la dette des pays en développement. L'édition de Séville a pour objectif d'établir un cadre mondial renouvelé de financement permettant de mobiliser des volumes de capitaux plus importants à moindre coût. Le document préliminaire appelle à des mesures visant à promouvoir des investissements axés sur les ODD et à réformer l'architecture financière internationale, et ce afin de permettre le changement dont le monde a urgemment besoin.

Mohamed K.

Un rendez-vous sous tension

LA VILLE ESPAGNOLE de Séville accueille cette semaine la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement (FfD4), un rendez-vous crucial pour relancer les efforts en matière de justice économique, alors que le monde accuse un retard inquiétant dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.
Chefs d'État, ministres des finances, dirigeants d'organisations internationales, représentants du secteur privé et de la société civile sont réunis pour tenter de trouver des solutions concrètes à un déficit de financement estimé à plus de 4 000 milliards de dollars par an.
L'objectif de cette conférence : réformer le système financier mondial, améliorer l'accès au crédit pour les pays du Sud, et mobiliser des ressources nouvelles notamment par une fiscalité plus équitable et des partenariats public-privé mieux encadrés.
Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé un appel pressant à la transformation du système financier mondial, qu'il a qualifié de « dysfonctionnel, dépassé et profondément injuste ». Il a plaidé pour une réforme des institutions de Bretton Woods, une plus grande transparence dans les flux financiers et une justice fiscale mondiale permettant aux pays en développement de financer leurs services publics de base et la transition verte.
Mais cette conférence ne se déroule pas dans un vide politique. Le contexte géopolitique, notamment au Moyen-Orient, s'est invité dans les débats.

PEDRO SÁNCHEZ HAUSSE LE TON SUR GAZA

Lors du dernier sommet de l'OTAN, qui s'est tenu quelques jours avant l'ouverture de la conférence de Séville, le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez a fait des déclarations remarquées, qualifiant la situation à Gaza de « génocide ». Il est ainsi devenu le premier dirigeant européen de premier plan à employer ce terme pour décrire les actions d'Israël dans le territoire palestinien.
Sánchez a appelé l'Union européenne à suspendre sans délai son accord de coopération avec Israël, citant un rapport du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) qui évoque des « indications » de violations graves des droits humains. Ila notamment mentionné le blocage de l'aide humanitaire, les attaques contre les journalistes, les pertes massives parmi les civils et la destruction généralisée causée par la guerre.
Ces propos ont eu un écho particulier à Séville, où plusieurs délégations, notamment arabes et africaines, ont salué la position du chef du gouvernement espagnol, appelant à une cohérence accrue entre les valeurs défendues par les institutions internationales et les pratiques réelles sur le terrain.
Si l'unité est affichée sur le papier, les divergences demeurent profondes entre les pays industrialisés et les économies émergentes. Les pays du Sud réclament des mécanismes concrets pour alléger le poids de la dette, renforcer les financements climatiques et mettre fin aux pratiques fiscales abusives des multinationales.
De leur côté, les pays du Nord insistent sur la nécessité d'un usage transparent et efficace des fonds, et sur l'implication du secteur privé.
Parmi les propositions en discussion figurent la création d'un impôt mondial sur les grandes fortunes, une taxation minimale des entreprises à l'échelle globale, et la mise en place d'un mécanisme multilatéral de restructuration de la dette.
La Conférence de Séville pourrait devenir un tournant historique — si les promesses faites cette semaine se traduisent en actions concrètes. Mais entre les urgences budgétaires, les rivalités géopolitiques et la méfiance croissante entre blocs économiques, le chemin vers une véritable solidarité mondiale reste semé d'embûches.

Majda Khellaf

DIASPORA ALGÉRIENNE

Un levier politique entre deux rives

L'ANCIEN député européen et collaborateur de Jean-Pierre Chevènement, le politique franco-algérien Karim Zeribi, a livré une analyse franche sur le rôle stratégique de la diaspora algérienne. Il la qualifie de « diplomatie parallèle », soulignant son impact potentiel tant dans le développement du pays d'origine que dans les enjeux politiques en France.
Alors que l'élection présidentielle française de 2027 se profile, M. Zeribi appelle les Franco-Algériens à une prise de conscience politique. « Nous devons être acteurs et non spectateurs », a-t-il déclaré, hier, sur les ondes de la Radio algérienne. Il met en garde contre l'éventualité de voir arriver au pouvoir un candidat porteur d'un discours xénophobe et algérophobe, citant Bruno Retailleau comme un « profil inquiétant ». A l'inverse, il évoque l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin comme une figure capable d'incarner un renouveau basé sur le respect mutuel.
Dans cette optique, il plaide pour un apaisement durable des relations franco-algériennes, jugeant nécessaire de « construire des ponts entre la France et l'Algérie », loin des discours hostiles et des tensions artificielles. La diaspora, selon lui, peut jouer un rôle central dans ce processus.
Karim Zeribi met en lumière le poids électoral souvent sous-estimé de la communauté algérienne en France, estimée à près de cinq millions de personnes. « Si seulement la moitié d'entre eux se mobilise, cela représenterait environ 10 % des suffrages exprimés, un poids considérable dans une présidentielle souvent serrée », fait-il valoir.
Ce potentiel d'influence, estime-t-il, doit être structuré et canalisé à travers un engagement civique fort, porté par des valeurs et une vision commune.
Abordant la place de l'Algérie sur la scène internationale, M. Zeribi salue une diplomatie constante, cohérente et fidèle à ses principes historiques. « L'Algérie s'est toujours tenue aux côtés des peuples opprimés, défendant l'autodétermination et refusant toute forme d'ingérence », rappelle-t-il.
Cependant, il déplore l'état du système international actuel, qu'il qualifie de « dépassé » et miné par l'hégémonie de quelques puissances via le droit de veto. Pour lui, une refonte des institutions multilatérales est indispensable pour instaurer un véritable équilibre mondial.
Karim Zeribi alerte également sur le traitement médiatique réservé à l'Algérie à l'étranger, pointant du doigt un « bashing » récurrent. Il estime qu'il est temps pour le pays et sa diaspora de reprendre la maîtrise de leur récit. « Il ne faut plus laisser les autres parler à notre place, surtout lorsqu'ils le font de manière dénigrante. Il faut affirmer notre propre voix », lance-t-il.
Confiant dans le potentiel de la diaspora, M. Zeribi rappelle que l'Algérie figure parmi les dix premiers producteurs mondiaux de gaz, dans le top 20 pour le pétrole, tout en étant le plus grand pays d'Afrique par la superficie. A cela s'ajoute une population jeune et dynamique, en contraste avec le vieillissement démographique de nombreux pays.
Il se félicite des efforts de l'Etat pour attirer les compétences de l'étranger, à travers la mise en place d'un écosystème favorable à l'investissement et à l'innovation. « De nombreux compatriotes reviennent aujourd'hui pour s'investir dans l'avenir du pays », note-t-il, appelant à un engagement « humble mais déterminé ».

Khalil Aouir

INDUSTRIE

Un guide stratégique en cours d'élaboration

C'EST dans une logique de rationalisation des importations et encouragement de l'investissement local qu'un guide de l'industrie nationale doit être établi. Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a annoncé, que son département s'attèle à l'élaboration de ce guide à l'effet de promouvoir ce secteur. «Ce guide repose sur l'élaboration de fiches techniques précises sur les produits importés, afin d'orienter les investissements vers leur production locale, dans l'objectif de réduire la facture des importations et de soutenir l'économie nationale», a précisé le ministre avant-hier, lors d'une visite à Tiaret, réaffirmant le soutien du gouvernement aux investisseurs qui apportent une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale. Son département ministériel «œuvre en coordination avec celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations à mettre fin à l'importation de tout produit fabriqué localement, en application des directives du président de la République visant à encourager l'investissement local et à limiter les importations». Le ministre a également visité plusieurs unités de production, à l'instar de l'entreprise Izdihar spécialisée dans la fabrication de portes et fenêtres en PVC, qui a atteint un taux d'intégration de 85 %.
Le ministre a en outre inspecté l'Entreprise nationale de transformation des produits longs (ENTPL) et a supervisé la signature d'une convention de transfert de propriété de l'usine de briques de Frenda (bien économique récupéré par l'Etat) au groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), en application des instructions du président de la République visant à relancer les entreprises saisies dans le cadre de la lutte contre la corruption. Depuis la wilaya de Relizane, le ministre de l'Industrie, a en effet fait part du travail qui se fait pour relancer, dans les plus brefs délais, tous les projets industriels confisqués. Mettant en avant l'instruction du président de la République, le ministre a affirmé que «le ministère de l'Industrie travaille à la relance de tous les projets industriels confisqués, au service de l'économie nationale, conformément aux orientations du président de la République».

Hamid B.

ENERGIE

Le nouveau président d'Alnaft installé

LE MINISTRE d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a supervisé la cérémonie d'installation de Samir Bekhti, en tant que nouveau président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures Alnaft, en remplacement de Mourad Beldjehem.
Dans une allocution prononcée à cette occasion, Arkab a indiqué que cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaît le secteur, notamment dans le domaine des hydrocarbures, saluant le rôle central de d'Alnaft dans la valorisation des ressources nationales en hydrocarbures, l'encouragement de l'investissement et la promotion de l'activité minière pétrolière et gazière. «La nomination de M. Bekhti, un des cadres les plus compétents et les plus expérimentés de l'Agence, reflète l'engagement de l'Etat à promouvoir les compétences nationales et à leur confier des responsabilités stratégiques», a ajouté le ministre.

S. N.

ARKAB DÉTAILLE LES OBJECTIFS DU PROJET DE LOI MINIÈRE

Consacrer la souveraineté et stimuler l'investissement

Le projet de loi régissant l'activité minière est à même de concilier la garantie de la souveraineté du pays et l'attractivité des investissements. C'est l'affirmation du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, qui dit que ce projet de loi est établi sur la base d'un «diagnostic» de la réalité du secteur minier, mentionnant les défis auxquels fait face l'investissement dans le secteur.

«Le projet de loi régissant l'activité minière consacre le principe de souveraineté nationale sur les ressources du pays, tout en établissant des mécanismes réalistes pour stimuler l'investissement productif en établissant un environnement juridique flexible, des garanties juridiques, la transparence dans l'octroi des licences», a assuré hier M. Arkab, lors de la présentation du projet de loi régissant l'activité minière au Conseil de la nation, mettant en avant le contexte international et local dans lequel est établi ce texte de loi.
«Ce nouveau texte législatif s'inscrit dans la vision du gouvernement visant à développer le cadre juridique et institutionnel de l'activité minière, en phase avec les transformations économiques mondiales. Il répond aux aspirations de l'Algérie à un développement économique global et durable», a indiqué
M. Arkab lors d'une plénière, présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Un projet de loi qui répond, a-t-il ajouté, aux besoins urgents imposés par les transformations structurelles de l'économie mondiale et la demande croissante sur les matières minérales, notamment celles relatives aux énergies


Mohamed Arkab.

renouvelables et aux technologies de pointe. Selon lui, la concurrence internationale pour l'acquisition des ressources minérales exige que «l'Algérie revoie en profondeur son cadre législatif afin d'attirer les investissements et de renforcer sa souveraineté sur ses ressources naturelles». Affirmant que l'élaboration de ce texte de loi est le fruit «de plus de trois années d'études», marquées par des consultations «approfondies» avec des parties prenantes (experts, universitaires et acteurs du secteur), le ministre estime que ce nouveau cadre juridique régissant l'activité minière constitue «un changement qualitatif dans la philosophie de gestion de l'activité minière, passant d'une logique d'exploitation limitée à une logique d'optimisation des ressources et de création de valeur ajoutée locale».
Cette séance de présentation du projet de loi a également été aussi une occasion d'exposer la réalité, mais surtout les défis auxquels est confronté le secteur minier, relatifs principalement à «la faiblesse de l'exploration, à la baisse du volume d'investissement et à l'absence de nouvelles découvertes». A cela s'ajoute, selon les précisions du ministre, la contribution limitée des secteurs privé et étranger, ainsi que la poursuite de l'importation de matières minérales malgré leur disponibilité locale, en sus «des complexités juridiques et administratives qui ont eu un impact négatif sur le climat d'investissement dans le secteur minier».
M. Arkab a, dans ce sens, mis en exergue les grandes lignes de ce projet de loi relatifs, entre autres, à la simplification des procédures d'octroi de permis d'exploitation et la garantie de délais légaux transparents, à la levée des restrictions de propriété pour les investisseurs privés sur certains types de minéraux, ainsi qu'à la suppression de l'obligation de partenariat pour les matières qualifiées de «stratégiques» dans certains cas. Ce cadre juridique encourage également la transformation industrielle locale des matières extraites et la valorisation du contenu local, en plus de l'élargissement des pouvoirs des agences minières en matière de suivi et de gestion de l'activité minière.
L'aspect environnement n'est pas en reste, d'autant que la loi prévoit «des mécanismes stricts» de protection de l'environnement, selon les explications du ministre de l'Energie, qui a tenu à signaler l'obligation faite aux investisseurs étrangers quant à la «formation des cadres algériens et le transfert de technologie».

Lilia Aït Akli

ALGERIE – MAURITANIE

Coopération renforcée entre la Sonatrach et la SMH

L'ALGÉRIE et la Mauritanie comptent donner un coup de booste à leur coopération dans le secteur de l'énergie. Dans ce cadre, la possibilité de la création d'une entreprise algéro-mauritanienne dans la distribution et la commercialisation des produits pétroliers en Mauritanie est à l'étude entre la Sonatrach et la SMH (Société mauritanienne des hydrocarbures). C'est ce qu'a annoncé un communiqué du groupe, indiquant d'une délégation s'est rendue, avant-hier, à Nouakchott, pour étudier également la mise au point de projets de coopération couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures.
Le groupe Sonatrach est disposé «à répondre aux besoins de la SMH, notamment à travers un appui technique le long de la chaîne de valeur», a indiqué son PDG Rachid Hachichi, ajoutant que cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des axes du mémorandum d'entente signé en janvier dernier avec la partie mauritanienne. De plus, le groupe Sonatrach «reste ouvert» à toutes les opportunités de coopération fondées sur le principe «gagnant-gagnant». Ces annonces ont été faites lors d'une réunion de travail présidée par Hachichi et le directeur général de la SMH, Ismail Abdel Vetah, en présence de l'ambassadeur de l'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, et de cadres dirigeants de Sonatrach.
Cette réunion a permis «d'examiner les voies de renforcement de la coopération bilatérale, d'explorer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises dans les domaines de l'exploration, la production, le transport, les services pétroliers et la formation», a ajouté la même source, précisant que le volet formation a également été passé en revue, étant l'un des axes du mémorandum d'entente.
Sur ce registre, Sonatrach a souligné que plusieurs cadres et ingénieurs de la SMH avaient déjà entamé leur formation au niveau du prestigieux Institut algérien du pétrole (IAP) de Boumerdès, et se dit disposée à accueillir davantage d'ingénieurs mauritaniens au sein de ses unités de production afin de renforcer leurs compétences et leur savoir-faire sur le terrain.
Intervenant à son tour, le directeur général de la SMH s'est félicité du niveau de coopération entre les deux parties, se disant «satisfait des résultats de la formation initiée par Sonatrach» au profit des ingénieurs mauritaniens. Il a, ainsi, fait état de projets en cours d'étude avec Sonatrach, notamment la création d'une société mixte pour l'exploration du gaz dans le bassin côtier, en sus de projets de coopération le long de la chaine de valeur dans le secteur des hydrocarbures, estimant que la visite de la délégation algérienne «contribuera à donner un nouvel élan aux relations énergétiques entre les deux pays frères».
Au terme de cette réunion, un accord de non-divulgation (NDA) concernant les gisements pétroliers a été signé, lequel régit l'opération d'échange de données techniques et de données relatives à la phase d'exploration, selon le communiqué, soulignant que cette démarche constitue «une étape charnière» vers l'établissement d'un partenariat efficace fondé sur la confiance et les intérêts mutuels.

T. Gacem

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'apprentissage, pilier de la relance industrielle

La réponse efficace aux besoins du marché du travail et la valorisation des jeunes compétences s'incarnent dans la priorité accordée à l'apprentissage, placé en tant que levier de la relance économique., C'est ce qu'a indiqué, hier, Yacine El Mahdi Oualid, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Yacine El Mahdi Oualid a affirmé que «l'apprentissage est aujourd'hui un axe fondamental de notre politique sectorielle «, lors de la cérémonie de remise du Prix de l'apprentissage. Pour le ministre, l'heure n'est plus aux demi-mesures, l'Algérie doit capitaliser sur ses forces vives pour affronter les grands défis économiques. Et cela passe, d'abord, par une formation orientée vers l'efficacité, la production et l'adaptabilité, l'apprentissage ou la formation en alternance occupant désormais une place centrale dans le paysage national de la formation professionnelle.

Le premier responsable du secteur a fait que cette formation en alternance représente déjà 46 % de l'ensemble des inscrits dans le secteur, selon les chiffres communiqués. Une preuve de son ancrage progressif dans les mentalités comme dans les pratiques. Cette modalité est vue comme une réponse concrète aux attentes des jeunes, mais aussi à celles du tissu économique, de plus en plus exigeant en matière de main-d'œuvre qualifiée.

Le ministre a précisé que l'apprentissage ne se limite pas à la formation technique, il crée un pont direct avec les acteurs du monde économique, soulignant que «ce dispositif nous rapproche du terrain, des besoins réels exprimés par les



Yacine El Mahdi Oualid.

entreprises. C'est une formation qui colle à la réalité, et c'est ce que nous recherchons «.

A travers ce lien renforcé avec les entreprises, le ministère ambitionne de corriger les déséquilibres du marché de l'emploi, notamment dans les secteurs qui souffrent d'un manque criant de main-d'œuvre, à l'instar des secteurs du bâtiment, de l'exploitation, des services ou encore de l'artisanat spécialisé.

Le premier responsable du secteur a, en outre, fait savoir que la réforme engagée s'inspire des pays industrialisés, où l'apprentissage a, depuis longtemps, démontré son efficacité, l'objectif étant de relancer l'industrie nationale en misant sur une main-d'œuvre qualifiée, immédiatement opérationnelle, capable de contribuer à la création de valeur. Et pour cela, l'apprentissage reste, selon le ministre, «la voie royale «. Il a expliqué que sa stratégie se fonde sur un enchaînement logique et pragmatique. En l'occurrence, former des compétences utiles, créer une main-d'œuvre productive, stimuler l'économie, générer des emplois et réduire le chômage. Il a précisé qu'»une main-d'œuvre productive est une main-d'œuvre qui crée de la richesse. Et c'est en formant ce type de profils que nous pourrons atteindre notre objectif de lutte contre le chômage de manière durable «.

Le secteur s'est ainsi fixé un objectif ambitieux mais assumé, celui d'»augmenter de 50 % les taux d'insertion professionnelle au cours des prochaines années», notamment en axant les programmes sur l'amélioration de la capacité d'employabilité des jeunes diplômés. Pour que cette promesse soit tenue, encore faut-il que l'offre de formation colle aux besoins du terrain. C'est pourquoi le ministère s'attelle à «revoir périodiquement la carte des formations», procédant à une évaluation continue des besoins réels du marché. Yacine El-Mahdi Oualid a relevé que «nous devons écouter les entreprises, comprendre leurs attentes, anticiper les évolutions sectorielles. C'est à partir de là que nous définissons nos priorités de formation. «

LANCEMENT IMMINENT DE LA PLATE-FORME «TAMHIN.DZ»

Afin de répondre aux difficultés concrètes rencontrées sur le terrain, le ministère a annoncé le lancement imminent de la plate-forme numérique «tamhin.dz», pensée comme «un espace interactif entre apprentis, établissements de formation et entreprises».

Cette plate-forme a pour but de faciliter la recherche de stages, la mise en relation avec des entreprises formatrices et la gestion administrative des contrats d'apprentissage. Elle servira aussi de base de données pour le suivi des parcours et le pilotage des politiques publiques en matière de formation.

Dans la même optique, il a annoncé que de nouvelles spécialités seront ouvertes dès la rentrée de septembre, notamment dans des secteurs émergents ou en tension, afin d'élargir les opportunités d'insertion.

Par ailleurs, au-delà de l'emploi salarié, le ministère mise sur le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes apprentis. L'idée est de leur offrir les outils et les mécanismes nécessaires pour devenir eux-mêmes porteurs de projets, créateurs de richesses et d'emplois. Un objectif chiffré a été avancé, celui d'atteindre 10 000 jeunes formés dans le domaine de la création d'entreprise, avec un accompagnement personnalisé dans tout le processus.

Dans cette optique, plus de 180 centres de développement de l'entrepreneuriat ont été mis en place à travers l'ensemble du territoire national. Ces structures ont pour mission d'accueillir, encadrer et soutenir les jeunes apprentis souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, en leur fournissant les outils nécessaires.

Le prochain cycle de formation, qui s'ouvrira en septembre, s'inscrit pleinement dans cette logique. Des spécialités ciblées, une pédagogie modernisée, une proximité accrue avec les entreprises et un soutien renforcé à l'entrepreneuriat. Autant de jalons pour bâtir une formation professionnelle tournée vers l'efficacité, l'avenir et la souveraineté.

Sihem Bounabi

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Elaboration d'une stratégie basée sur l'humain

L'ÉCONOMIE sociale et solidaire (ESS) revêt une grande importance en tant que pilier de la justice sociale, du développement durable et de l'inclusion socio-économique, notamment pour les femmes et les jeunes. C'est ce qu'a indiqué, hier, à Alger, Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. M. Bentaleb a affirmé : «L'économie sociale et solidaire incarne les valeurs profondément ancrées dans notre société, comme la solidarité, l'entraide et la coopération, particulièrement visibles lors des crises ou des événements collectifs.» Soulignant que ce modèle, alliant objectifs économiques et finalité sociale, place l'humain au centre de ses préoccupations, a-t-il indiqué lors de son allocution d'ouverture des travaux de la première rencontre nationale sur l'économie sociale et solidaire (ESS) placée sous le thème «Pour une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire». Cette rencontre, organisée par le ministère en partenariat avec l'Union européenne en Algérie et en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), s'inscrit dans le cadre du programme bilatéral intitulé : «L'économie sociale et solidaire au service de l'insertion économique durable des jeunes leaders en Algérie».

Le ministre a également souligné l'intérêt constant de l'État pour ce modèle depuis l'indépendance. Ceci à travers le soutien aux associations, coopératives, mutuelles, ainsi qu'aux institutions de la zakât et des wakfs. Aujourd'hui, les efforts s'orientent vers l'adoption d'un cadre juridique et réglementaire unifié, qui conférera à ce secteur une place de choix dans les politiques nationales de l'emploi et du développement.

Le ministre a, en outre, tenu a salué la reconnaissance internationale grandissante dont bénéficie l'économie sociale et solidaire, en faisant référence à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies de 2023, ainsi qu'aux conclusions de la 110e session de la Conférence internationale du travail, qui ont souligné la contribution de l'ESS à la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) et à la création d'emplois décents.

M. Bentaleb a également fait savoir que dans le cadre du programme de coopération entre l'Algérie et ses partenaires internationaux, 72 projets pilotes ont été financés dans différentes wilayas et plus de 740 porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement. Il a aussi évoqué l'élaboration de plusieurs études de référence et d'un projet de texte réglementaire en collaboration avec les secteurs concernés.

Le concept d'entreprise sociale et le statut d'auto-entrepreneur figurent parmi les instruments mis en avant pour intégrer l'économie informelle dans le circuit économique formel. À ce titre, il a rappelé l'adoption en 2022 de la loi sur l'auto-entrepreneuriat, la création d'une agence dédiée, la numérisation des procédures administratives et la mise en place d'avantages fiscaux et sociaux incitatifs.

À l'issue de son discours, le ministre a invité l'ensemble des participants, experts, représentants institutionnels, opérateurs du terrain à prendre une part active aux travaux des ateliers pour contribuer à la définition d'une stratégie nationale cohérente, ambitieuse et inclusive pour l'économie sociale et solidaire en Algérie.

Il convient de noter que la cérémonie d'ouverture a été marquée, en présence des ministres des Affaires religieuses et des Wakfs, de la Culture et des Arts, ainsi que de l'Économie de la connaissance, des Startups et des Microentreprises, ainsi que des cadres de différents départements ministériels, des représentants de la société civile et des partenaires sociaux.

La séance inaugurale a été marquée par les interventions du représentant de l'Union européenne, Diego Mechado Pascua, et de Mme Natacha Van Rijn du PNUD, qui ont tous deux réaffirmé leur appui à la dynamique nationale de développement de l'ESS, en insistant sur l'importance du transfert de compétences, du partage d'expériences et du renforcement des capacités locales.

Trois ateliers thématiques ont été organisés dans le cadre de cette rencontre, autour des thématiques consacrées au cadre juridique de l'économie sociale et solidaire, à la contribution de l'ESS à la création d'emplois et à la lutte contre l'économie informelle et au renforcement des capacités des acteurs du secteur. Ces ateliers ont réuni des représentants d'institutions gouvernementales, de coopératives, d'associations, d'organismes de soutien à l'entrepreneuriat, de pépinières d'entreprises ainsi que des experts nationaux et internationaux.

Les échanges ont également porté sur les résultats préliminaires des études menées par des centres de recherche nationaux, à l'instar du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) et du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Ces travaux ont permis d'identifier la cartographie des acteurs de l'ESS en Algérie, leurs besoins, leurs priorités, ainsi que de recenser les textes juridiques existants.

S. B.

CYBERSÉCURITÉ

Le Parlement veut combler le vide juridique

Face à l'essor rapide du numérique et à l'émergence constante de l'intelligence artificielle, l'Assemblée populaire nationale (APN) tire la sonnette d'alarme. Lors d'une journée parlementaire organisée hier sous le thème « La responsabilité juridique dans le cyberespace et l'intelligence artificielle : lacunes législatives et défis futurs », le président de l'APN, Brahim Boughali, a souligné l'urgence de moderniser et d'adapter la législation aux réalités d'un espace numérique en pleine mutation.

Dans son allocution, M. Boughali a affirmé que « le développement technologique fulgurant a donné naissance à un espace virtuel où les transactions et les échanges de données s'effectuent souvent hors du contrôle des mécanismes traditionnels ». Il a appelé les parlementaires à une « réflexion approfondie » sur la pertinence et la modernité des outils juridiques existants, qui doivent impérativement s'ajuster à ce contexte mouvant. Il a également insisté sur le fait que la numérisation et l'intelligence artificielle offrent de grandes opportunités pour le développement économique et social, mais qu'elles introduisent également des risques et défis complexes, notamment en matière de criminalité numérique.

En outre, il a évoqué l'évolution des formes de cybercriminalité, qui dépassent désormais les simples actes d'intrusion informatique pour englober « des formes sophistiquées de chantage, de manipulation de données et de désinformation, utilisant souvent des techniques d'intelligence artificielle pour masquer leurs traces ». Ces réalités soulèvent des questions juridiques : « A qui incombe la responsabilité dans ces crimes numériques ? Comment assurer la charge de la preuve lorsque l'intelligence artificielle est exploitée par des acteurs malveillants ? Et notre système juridique est-il aujourd'hui capable de suivre ce rythme d'évolution ? »

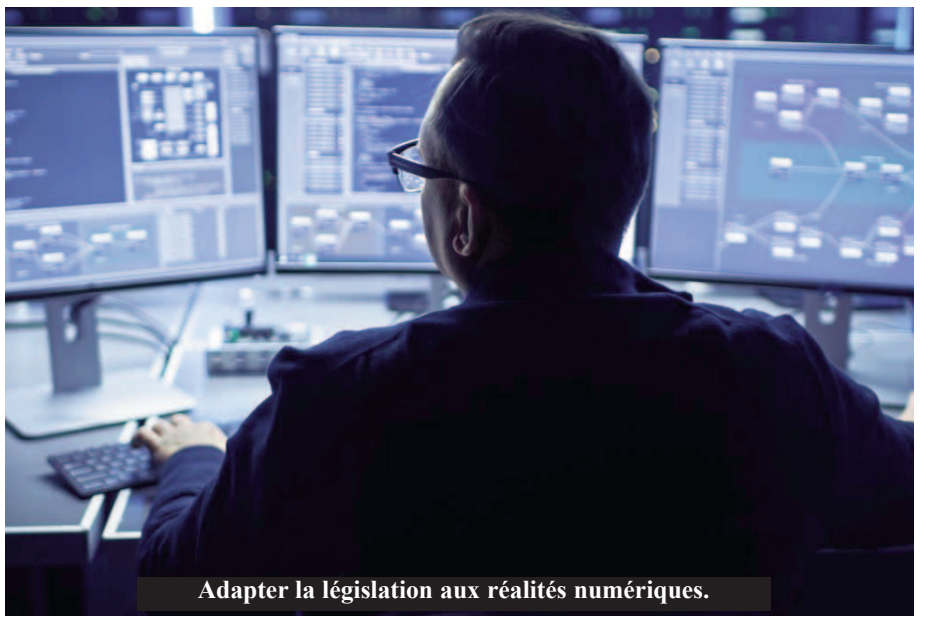
Face à ces interrogations, M. Boughali a clairement appelé à une « refonte globale de notre cadre législatif », visant à « établir un équilibre juste entre la protection des droits et libertés fondamentaux des citoyens, et la nécessité de renforcer les moyens de répression des infractions numériques ». Il a accentué sur le besoin que cette refonte ne constitue pas un frein à l'innovation, mais qu'elle accompagne au contraire le processus de transformation digitale nationale, tout en assurant la sécurité des utilisateurs.

RENFORCER LA CONNECTIVITÉ DE L'ALGÉRIE

Le président de l'APN a également salué les efforts déjà déployés par les institutions étatiques, affirmant que « les initiatives prises pour lutter contre la cybercriminalité et pour encadrer l'utilisation de l'IA au sein d'une vision législative et réglementaire intégrée sont prometteuses ». Cependant, il a souligné que ces démarches « sollicitent désormais un débat national plus large, associant l'ensemble des acteurs concernés, afin de bâtir un cadre robuste et cohérent qui protège efficacement notre pays contre les risques numériques futurs ».

Cette approche, selon M. Boughali, doit aller au-delà du simple comblement des lacunes actuelles. Il a relevé « l'importance d'une anticipation juridique à long terme, permettant de construire une législation flexible, en harmonie avec les principes constitutionnels et respectueuse des droits fondamentaux ». Il a rappelé l'impératif d'aligner cette législation sur les meilleures pratiques internationales en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique. A ce titre, il a mis en avant la volonté de l'Algérie de renforcer sa connectivité à l'échelle continentale via le déploiement de réseaux de fibre optique à travers l'Afrique, afin de combler la fracture numérique.

Le président de l'APN a aussi signalé le rôle fondamental des parlementaires dans cette dynamique : « Il revient à l'Assemblée populaire nationale de légiférer de manière intelligente et proactive afin de protéger les citoyens et d'accompagner le développement technologique, tout en assurant la sécurité numérique nationale ».



Adapter la législation aux réalités numériques.

M. Boughali a dévoilé que le Parlement entend être exemplaire dans l'usage des technologies. Dans ce cadre, il a annoncé l'élaboration d'une charte interne relative à l'éthique et à l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, destinée aux députés et au personnel parlementaire. Cette initiative vise à sensibiliser aux risques liés à une mauvaise utilisation de ces technologies et à encadrer leur usage pour éviter tout abus, notamment dans le domaine de la responsabilité juridique liée à la cybercriminalité.

En parallèle, l'Assemblée travaille à la mise en conformité de ses procédures avec la loi n°18-07 relative à la protection des données personnelles, renforçant ainsi ses engagements en matière de cybersécurité et de respect de la vie privée dans un environnement numérique.

Enfin, dans un contexte géopolitique international marqué par des tensions et des cyberattaques ciblées contre les infrastructures et institutions algériennes, le président Boughali a rendu hommage au rôle stratégique de l'Armée nationale populaire (ANP). Il a rappelé que celle-ci « assure non seulement la défense des frontières nationales contre les menaces conventionnelles, mais joue également un rôle central dans la protection contre les attaques numériques », et ce en développant des capacités avancées pour contrer la cybercriminalité, les tentatives d'espionnage et les intrusions visant les institutions souveraines et les infrastructures économiques vitales.

Meriem Djouder

ENVIRONNEMENT ET INDUSTRIE

Engagement mutuel en faveur d'un avenir durable

DANS une démarche visant à impulser une dynamique durable au sein du tissu industriel national, une convention-cadre a été signée, hier à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, et celui de l'Industrie. L'accord a été paraphé par la ministre de l'Environnement, Naciba Djelaili, et le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrib.

La cérémonie de signature s'est tenue en marge d'une journée d'étude organisée à l'occasion de la Journée mondiale du froid, célébrée chaque 26 juin sous le thème « Les compétences en matière de réfrigération pour un avenir durable ».

Prenant la parole lors de la cérémonie, la ministre Naciba Djelaili a salué la portée stratégique de cet accord, qu'elle qualifie de « pas décisif vers un modèle économique vert et durable ». Elle a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans les engagements de l'Etat algérien en matière de développement durable et permettra de mieux coordonner les efforts des différents établissements publics relevant des deux tutelles, dans le but d'harmoniser croissance économique et préservation de l'environnement. Elle a ajouté que « l'adoption de normes environnementales internationales au sein des entreprises contribuera non seulement à préserver nos ressources naturelles, mais aussi à renforcer la compétitivité des produits algériens à l'export », réaffirmant l'engagement de son département à accompagner les acteurs industriels dans cette transition.

De son côté, le ministre de l'Industrie a relevé l'importance d'intégrer le paramètre environnemental dans les politiques industrielles, en particulier dans le soutien aux petites et moyennes entreprises. Il a rappelé que le secteur œuvre activement à promouvoir un nouveau modèle de production fondé sur la réduction de l'empreinte carbone, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'encouragement des technologies propres, affirmant que « nous œuvrons à l'instauration d'une industrie intelligente, résiliente et durable, conforme aux objectifs de la transition écologique, et alignée avec la vision de la nouvelle Algérie en matière de croissance verte, de développement durable et d'économie circulaire ». Fruit d'une volonté commune de convergence entre les politiques industrielles et environnementales, cette convention pose les jalons d'une coopération renforcée entre les deux ministères. Cette convention cadre a notamment pour objectif d'améliorer la performance environnementale des entreprises industrielles, promouvoir l'économie circulaire, et assurer la conformité aux normes environnementales nationales et internationales. Le texte prévoit aussi la mise en œuvre de plusieurs mécanismes conjoints, notamment dans le domaine des accréditations et des autorisations environnementales, l'encouragement à l'adoption de technologies de production plus propres, ou encore l'élaboration d'un référentiel environnemental des métiers industriels. Ce dernier permettra de classer les activités industrielles selon leur degré de compatibilité avec les standards internationaux en matière d'environnement. Un autre point phare de l'accord concerne la création de clusters industriels dédiés au développement de solutions innovantes pour la gestion des déchets industriels. En parallèle, les deux ministères s'engagent à mettre en place un dispositif national de mesure de l'empreinte carbone des produits destinés à l'export, afin d'en garantir la compétitivité sur les marchés étrangers, en conformité avec les nouvelles exigences écologiques mondiales. Il convient de noter que cette initiative, qui intervient dans un contexte mondial marqué par l'urgence climatique et la nécessité de repenser les modes de production, envoie un message fort quant à l'engagement de l'Algérie à participer activement aux efforts internationaux pour un avenir plus durable.

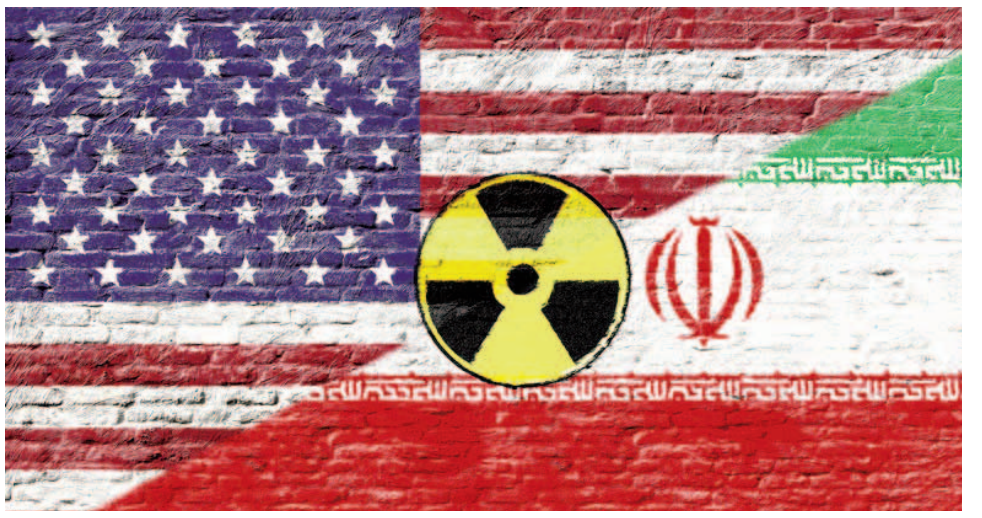
Sihem Bounabi

RENSEIGNEMENTS INTERCEPTÉS

L'Iran juge l'attaque contre ses installations nucléaires moins grave qu'annoncé

Des responsables iraniens affirment, dans des communications interceptées, que les frappes américaines sur leurs sites nucléaires ont causé moins de dégâts qu'ils ne le craignaient, rapporte le Washington Post. La Maison-Blanche dément et défend l'efficacité de l'opération.

Les États-Unis ont intercepté des communications entre hauts responsables iraniens sur les récentes frappes américaines contre les sites nucléaires de l'Iran. D'après quatre sources proches des renseignements, ces échanges montreraient que les attaques ont été moins dévastatrices qu'escompté, rapporte le Washington Post. L'administration Trump n'a pas nié l'existence des messages interceptés, bien que ceux-ci n'aient pas été rendus publics. En revanche, elle a vivement rejeté les conclusions de l'Iran et mis en doute sa capacité à évaluer l'ampleur des dégâts infligés aux trois sites visés. « Il est honteux que The Washington Post aide des gens à commettre des crimes en publiant des fuites sorties de leur contexte. L'idée selon laquelle des responsables iraniens anonymes savent ce qui s'est passé sous des centaines de mètres de décombres est absurde. Leur programme de production d'armes nucléaires est terminé », a affirmé Karoline Leavitt, porte-parole de la Maison-Blanche. Toujours d'après le quotidien américain, les analystes s'accordent pour dire que les frappes ont mobilisé une puissance de feu colossale, incluant des bombes « brise-bunkers » de 13 tonnes et des missiles de croisière Tomahawk. Ces attaques ont gravement endommagé les sites nucléaires de Fordo, Natanz et Ispahan. Néanmoins, l'ampleur réelle des destructions et le temps nécessaire à une éventuelle reconstruction font toujours débat. Selon le Washington Post, la semaine dernière, lors de réunions confidentielles au Congrès, le directeur de la CIA, John Ratcliffe, a affirmé que plusieurs sites nucléaires majeurs avaient été totalement détruits. Les opérations de conversion de métal, essentielles à la fabrication du cœur d'une bombe ont été rendues impossibles, la reconstruction des sites prendra des années, a-t-il déclaré. D'après lui, la majorité de l'uranium enrichi iranien serait « probablement enterrée à Ispahan et Fordo ». Les frappes n'auraient que



partiellement affaibli le programme nucléaire iranien Toutefois, d'après les évaluations de la CIA rapportées par CNN et le New York Times, les frappes n'auraient pas détruit les éléments clés du programme nucléaire iranien, contrairement aux affirmations de Donald Trump, mais seulement retardé sa progression de quelques mois. Face à cela, la Maison-Blanche et le président ont accusé les médias de mensonge. Le chef d'État s'est exprimé avec colère sur la couverture médiatique qui contredit sa version des faits. Des experts estiment néanmoins que Téhéran pourrait relancer son programme nucléaire en s'appuyant sur les infrastructures souterraines épargnées et ses stocks d'uranium. Rafael Grossi, directeur de l'AIEA, rapporte que l'agence a perdu la trace de plus de 400 kg d'uranium enrichi à 60 %. L'Iran a pu déplacer ses stocks d'uranium enrichi avant les frappes menées par les États-Unis, suppose-t-il. Frappes du 22 juin : une opération majeure pour les États-Unis, un outrage diplomatique pour l'Iran Dans la nuit du 22 juin, les États-Unis ont frappé trois sites nucléaires iraniens avec des bombes GBU-57A/B Massive Ordnance Penetrator et des missiles Tomahawk, dans leur première attaque directe contre l'Iran depuis 1979. À l'issue de l'opération, Donald Trump, entouré du vice-président J. D. Vance, du secrétaire d'État Marco Rubio et du secrétaire à la Défense Pete Hegseth, a déclaré depuis la Maison Blanche qu'elle constituait un « succès militaire majeur ». Il a annoncé que les installations étaient totalement détruites, avertissant qu'il restait de nombreuses autres cibles si Téhéran refusait la paix. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a vivement dénoncé sur X les attaques menées contre l'Iran par États-Unis : « Les États-Unis, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, ont commis une violation flagrante de la Charte des Nations unies, du droit international et du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en attaquant les installations nucléaires pacifiques de l'Iran. Les événements de ce matin sont révoltants et auront des conséquences à long terme. Chaque membre de l'ONU doit être alarmé par ce comportement extrêmement dangereux, hors-la-loi et criminel ». **R. I.**

POUR APAISER LES TENSIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Le Canada annule sa taxe numérique

OTTAWA a abrogé sa taxe sur les services numériques visant les géants américains de la tech, espérant relancer les négociations commerciales avec Washington. Cette décision intervient après la suspension des discussions par Donald Trump, qui menaçait de nouvelles taxes. Le Canada a fait un pas significatif vers la détente avec les États-Unis en annonçant, le 29 juin, l'annulation de sa taxe sur les services numériques (TSN). Cette mesure, qui devait entrer en vigueur le 30 juin, visait les revenus des géants du numérique comme Google, Apple, Meta, Amazon et Microsoft, avec une ponction de 3 % sur leurs activités en ligne, notamment la publicité, les plateformes de vente et la collecte de données. Un signe d'apaisement après plusieurs épisodes de tension entre Ottawa et Washington. Un recul pour essayer de négocier avec Donald Trump Le ministre des Finances, François-Philippe Champagne, a justifié ce recul par la volonté de « faire avancer les discussions » et de « bâtir la prospérité », selon un communiqué officiel. L'objectif est clair : relancer des négociations commerciales avec Washington, rompues deux jours plus tôt par le président américain Donald Trump, avant une échéance fixée au 21 juillet. Adoptée en 2024 comme mesure temporaire en attendant un accord mondial sur la taxation des multinationales, la TSN visait les entreprises numériques générant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 1,1 milliard de dollars canadiens et des revenus locaux d'au moins 20 millions. Cette taxe, perçue comme un « coup direct » par Trump, avait provoqué son ire. Sur Truth Social, il l'avait qualifiée de « scandaleuse », menaçant d'imposer des droits de douane en représailles dans un délai de sept jours. Cette escalade s'inscrit dans un contexte de relations tendues entre Ottawa et Washington, marquées par des différends sur les secteurs de l'automobile, de l'acier et de l'aluminium, malgré l'accord de libre-échange ACEUM (USMCA). La décision d'Ottawa a suscité des réactions mitigées. Si les milieux d'affaires saluent une tentative d'apaisement, des voix critiques, comme celle de l'économiste Joseph Stiglitz, dénoncent une « agression » contre la souveraineté fiscale canadienne. Stiglitz, coprésident de l'Icrict, accuse l'administration Trump de protéger les géants de la tech au détriment des États souverains. « Il s'agit de savoir si des gouvernements démocratiques peuvent taxer les grandes entreprises ou si celles-ci dictent les politiques », a-t-il déclaré. En cédant à la pression américaine, le Canada espère préserver ses intérêts économiques, étroitement liés aux États-Unis. Cependant, ce recul pourrait être perçu comme un signe de faiblesse, renforçant la posture offensive de Trump dans les négociations. L'issue des discussions d'ici au 21 juillet déterminera si ce geste permettra un compromis ou affaiblira la position d'Ottawa face à Washington alors que le Canada envisage également de se joindre aux Etats-Unis dans un projet américain de défense antimissile. **R. I.**

PROJET DE LOI BUDGÉTAIRE DE TRUMP

Musk dénonce une nouvelle fois

ELON MUSK a de nouveau critiqué le projet de loi budgétaire soutenu par Donald Trump. Il a dénoncé la destruction d'emplois, l'aggravation potentielle de la dette publique de 5 000 milliards de dollars et a affirmé, en s'appuyant sur des sondages, que ce texte conduirait les Républicains au suicide politique. Le milliardaire américain Elon Musk a une nouvelle fois pris position contre le projet de loi budgétaire soutenu par le président des États-Unis Donald Trump. « Le récent projet de loi adopté par le Sénat supprimera des millions d'emplois aux États-Unis, causant d'énormes préjudices stratégiques à notre pays ! Complètement insensé et destructeur. Ce geste fait l'aumône aux industries d'hier tout en nuisant gravement aux industries de demain », a-t-il indiqué sur X. Le texte, qualifié par le chef d'État américain de « grand et beau projet de loi », prévoit une série de financements majeurs : une augmentation de 150 milliards de dollars du budget militaire, des crédits alloués aux expulsions massives, ainsi qu'à la construction du mur frontalier. Il comprend également des mesures favorables à l'industrie du charbon, au détriment des secteurs de l'énergie verte. Pour équilibrer ces nouvelles dépenses, le projet de loi prévoit d'importantes réductions budgétaires : suppression des crédits d'impôt pour l'achat de véhicules électriques, baisse des subventions aux énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire, et coupes dans le programme « Medicare » destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus. Toutefois, d'après le PDG de Tesla, ces fonds ne suffiront pas à financer l'ensemble du projet de loi, ce qui entraînera inévitablement de nouveaux emprunts de la part de l'État : « Ce projet de loi augmente le plafond de la dette de 5 000 milliards de dollars, c'est la hausse la plus importante de l'histoire, qui met l'Amérique sur la voie rapide de l'esclavage au service de la dette ! ». Elon Musk a également qualifié cette stratégie de lourde erreur politique. Il a ajouté que les sondages montraient qu'une majorité d'Américains estimait que cette initiative de la Maison-Blanche aggraverait considérablement le déficit budgétaire, et il a qualifié le projet de suicide politique pour le Parti républicain. Ce projet de loi a été adopté à une courte majorité au Sénat (51 voix contre 49). Deux Républicains ont même rompu les rangs pour s'y opposer aux côtés des Démocrates, qui avaient dénoncé un texte favorisant les plus riches au détriment des programmes sociaux. Elon Musk s'était déjà opposé publiquement à cette initiative, déclenchant une altercation sur les réseaux sociaux avec Donald Trump. Des échanges acerbes avaient suivi, bien que Musk ait ensuite exprimé des regrets et supprimé certains messages. Trump a, de son côté, indiqué qu'il n'excluait pas une réconciliation.

R. I.

DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE NAÂMA

Inauguration de plusieurs projets

A L'OCCASION de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale, plusieurs projets de développement ont été lancés et d'autres inaugurés, hier, dans la commune de Kasdir, située dans la wilaya de Nâama, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale. X'est ce qu'ont annoncé des services de la wilaya.

A cette occasion, le wali de Nâama, Lounes Bouzegza, accompagné des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, a procédé à l'inauguration d'un terrain de proximité de football dans la localité de Abdelmoula, dont la pelouse a été revêtu de gazon synthétique. Des travaux d'aménagement ont été réalisés pour une enveloppe budgétaire de 24 millions DA, a indiqué la même source.

Les autorités de la wilaya ont mis en service une Maison de jeunes à Kasdir, qui sera encadrée par une équipe spécialisée pour offrir divers services éducatifs, artistiques et récréatifs aux jeunes de la région.

En outre, la même source a précisé que le nouveau siège de cette collectivité locale a également été inauguré. Soulignant également que le nouveau siège abrite différents services administratifs et une salle de conférences, ainsi que le service biométrique de la commune, ce qui devra améliorer la qualité du service public pour les citoyens.

Par ailleurs, le coup d'envoi a été donné pour plusieurs projets d'aménagement urbain, de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et d'aménagement de deux places publiques dans le centre de Kasdir.

Les autorités ont aussi inspecté les travaux de réalisation d'une piscine de proximité, dont le taux d'avancement des travaux atteint environ 70 %, ainsi qu'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, dont la réception est prévue à la fin du mois de juillet.

R. R.

EL-MEGHAÏER

Divers secteurs en cours de réalisation

DANS L'OPTIQUE de l'amélioration du cadre de vie du citoyen Plusieurs opérations de développement, dans divers secteurs, sont en cours de réalisation dans la commune de Sidi-Amrane, dans le Sud d'El-Meghaïer. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, les services de la wilaya.

Ces opérations, ayant fait l'objet d'une récente visite des autorités de la wilaya, portent sur la réalisation et l'équipement d'un forage albien d'une profondeur de 1.900 m et son raccordement, sur 1,8 km, au réseau d'eau potable de la localité de Tamerna-Est.

L'opération, livrable dans deux mois, vise à renforcer le réseau de distribution de l'eau potable des localités Sud de la wilaya, qui accusent un déficit en la matière, en raison de l'extension urbaine qu'elles ont connu ces dernières années. Une autre opération est en cours de réalisation, au titre du programme de 2024 d'appui au développement socioéconomique des communes, et concerne la réhabilitation de l'entrée-Nord de la commune de Sidi-Amrane, dont la réalisation d'un carrefour, l'aménagement et la réalisation de trottoirs ainsi que la création d'espaces verts, de lieux de détente et d'une aire de jeux. Au chapitre de la santé, cette collectivité s'est vue accorder un projet de polyclinique au profit des nouvelles cités et zones avoisinantes, de ce fait, cela contribuera, une fois opérationnelle, à rapprocher les prestations de santé du citoyen.

Ces projets traduisent la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge les préoccupations des citoyens et de répondre à leurs attentes en matière de développement.

R.R.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Diverses actions de soutien à Tindouf

Des actions de solidarité diverses ont été organisées, avant-hier, à Tindouf, par des acteurs de la société civile, marquant, à travers une initiative symbolique, leur soutien à la cause palestinienne.



Plusieurs figures du monde de la culture et du sport, ainsi que des représentants du mouvement associatif ont pris part à cette action de solidarité au cours de laquelle a été réitérée la solidarité avec le peuple palestinien et réaffirmée la justesse de sa cause.

Des actions à portée symbolique, notamment la réalisation d'une fresque au centre-ville de Tindouf, ont été menées en signe de solidarité avec le peuple palestinien exposé, dans la bande de Ghaza, à l'un des plus abominables génocides de la part de l'entité sioniste.

A ce propos, le président de l'association « Ness El-Kheir », Mahdjoub Bounaga, a indiqué que cette manifestation a pour objectif de mettre en lumière la contribution des habitants de la wilaya de Tindouf à l'élan de soutien à l'égard de la cause palestinienne et d'afficher leur solidarité et leur position aux côtés du peuple palestinien qui endure une tragédie humanitaire du fait de l'agression de l'occupant sioniste. La manifestation, à laquelle ont pris part de nombreuses associations, dont l'Itihad Rhiadhi de préparation physique, l'association,Sahara, des arts théâtral et audiovisuel ainsi que l'association sportive féminine, a englobé diverses activités, telles que la signature de la fresque par les participants avec des expressions de solidarité immortalisant le soutien des habitants de la wilaya de Tindouf à la cause palestinienne. L'association, Sahara, a présenté une œuvre théâtrale intitulée « Sous les décombres », à travers laquelle est dépeinte la souffrance des palestiniens sous le blocus et l'agression, et ce comme un cri de détresse contre l'affamement et le génocide, sous le silence international, a indiqué, de son côté, le réalisateur de la pièce, Idriss Benhadid.

L'Itihad Rhiadhi de préparation physique a organisé, pour sa part, une course relais, associant pères et enfants, pour imager la remise du flambeau de la cause palestinienne entre générations, en plus de compétitions sportives sous le signe « Soutien aux peuples opprimés ».

L'opportunité de cette manifestation de solidarité a été saisie pour organiser aussi un concours de dessins d'enfants dans lesquels ils expriment leur solidarité spontanée avec la cause palestinienne.

L'initiative vient mettre en avant la dimension populaire et l'ancrage du soutien à la cause palestinienne à travers la tenue d'activités culturelles, sportives et de solidarité, témoignant de la position de l'Algérie, peuple et Gouvernement, avec la lutte du peuple palestinien.

R. R.

FONCIER À BATNA

Plus de 30 actes de concession remis aux agriculteurs

AU TOTAL, 34 actes de concession ont été remis, à Batna à autant d'agriculteurs dans le cadre de la loi n 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, et ce, lors d'une cérémonie organisée avant-hier, au siège de la wilaya.

A ce propos, le wali, Mohamed Benmalek, a précisé que cette opération qui permet de convertir le droit de jouissance permanent en droit de concession a été effectuée en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à parachever l'assainissement du foncier agricole « avant la fin de l'année 2025 » afin de stimuler l'investissement agricole et réaliser un développement durable aux plans local et national.

Pour sa part, le directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Samir Benmessaoud, a précisé que les actes de concession ont été remis à des agriculteurs activant dans 3 exploitations agricoles collectives couvrant une superficie totale de plus de 600 hectares dans la commune de de Ras El Ayoun et consacrés essentiellement à la céréaliculture, exploités jusque-là sans base juridique.

L'opération permet aux bénéficiaires d'être éligibles à plusieurs avantages liés, principalement, aux aides de l'Etat, aux prêts bancaires et à des partenariats M. Benmessaoud a ajouté qu'à la fin de l'année dernière, 15 agriculteurs de différentes régions de la wilaya avaient bénéficié d'actes de concession dans le cadre de la même loi, en attendant la remise ''avant la fin de l'année'', de 25 autres actes à des travailleurs de la terre activant dans plusieurs filières agricoles.

L'opération a été favorablement accueillie par les agriculteurs bénéficiaires qui ont saisi cette opportunité pour faire part de leurs préoccupations au wali.

Des responsables des directions de l'agriculture, du domaine national, de l'ONTA et de la chambre de wilaya de l'agriculture ont assisté à la cérémonie.

R. R.

CALLIGRAPHIE ARABE ET ENLUMINURE

Médéa accueille l'élite scolaire nationale

Le coup d'envoi du 13e atelier national scolaire de calligraphie arabe et d'enluminure a été donné hier à Médéa, à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la supervision du wali Djillali Doumi, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) et des représentants du secteur de l'éducation.

Organisé sous le slogan : « De toutes les régions d'Algérie, nous nous élevons avec beauté et espoir », l'atelier réunit de jeunes artistes issus de 11 wilayas, sélectionnés à l'issue d'un concours national organisé dans les établissements scolaires à travers le pays.

Dans son discours d'ouverture, le directeur de l'éducation de la wilaya de Médéa a salué l'importance de cet événement, soulignant la nécessité d'« ancrer les fondements du patrimoine historique, d'éduquer les jeunes à l'authenticité et de préserver le patrimoine culturel, qui constitue une composante essentielle de notre identité nationale ».

Il a également évoqué les efforts de l'État en faveur du secteur de l'éducation, tout en insistant sur la portée symbolique de la célébration du double anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse.

La tenue de cet atelier à Médéa témoigne de l'attachement de la ville à cet art raffiné, souvent décrite comme une véritable « forteresse de la calligraphie ». À cette occasion, des vœux de réussite ont été formulés pour les candidats au baccalauréat, afin que « la joie soit complète », à l'image des festivités qui marquèrent les premiers jours de l'Algérie indépendante.

Au-delà de la compétition, cet atelier constitue une plateforme d'émulation artistique et un espace de valorisation des jeunes talents, contribuant à la promotion de l'art de la calligraphie arabe et de l'enluminure auprès des nouvelles générations.



L'événement a également été marqué par un hommage rendu à Kamel Ould Ramoul, l'une des figures emblématiques de la calligraphie et de l'enluminure à Médéa. Issu d'une lignée d'artistes renommés, il a été salué pour sa contribution précieuse à la préservation et à la transmission de cet art ancestral.

Nabil B.

SALON NATIONAL DU LIVRE À BATNA

Un hommage culturel à la Palestine

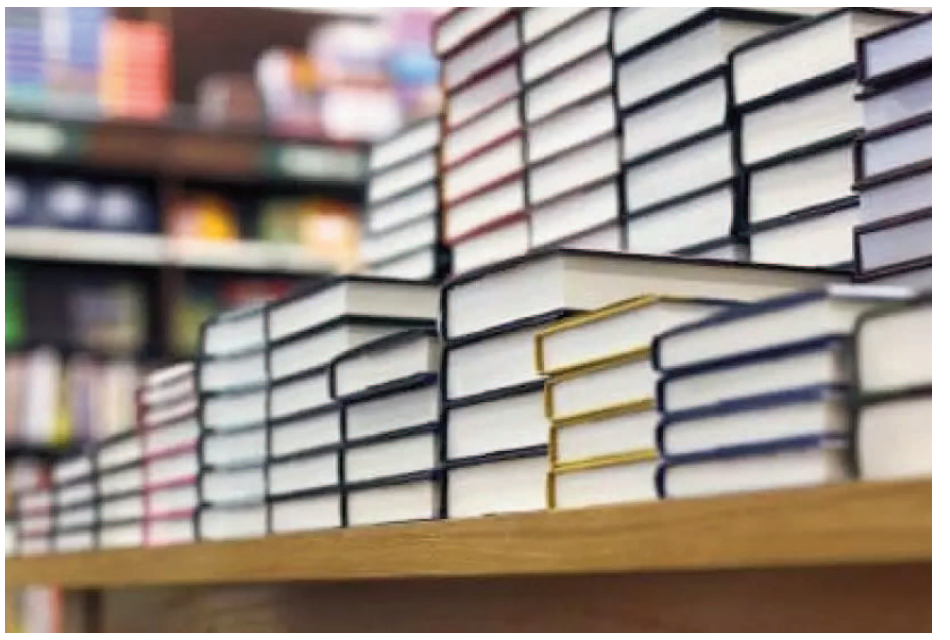
LE PREMIER salon national de la manifestation culturelle «forum du livre « édition dédiée à la Palestine s'est ouvert, hier dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed Hamouda Bensaï» au pôle urbain Hamla de la ville de Batna.

Tenue sous le thème « les bibliothèques de lecture publique, incubatrices de l'innovation et tribunes culturelles «, la manifestation de deux jours a connu une large participation des bibliothèques principales de lecture publique et leurs annexes de 30 wilayas.

Dans son allocution à l'occasion, le directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, Tidjani Tama, a salué l'initiative qui « renforce la scène culturelle, consolide l'industrie du livre et enrichit le domaine de la créativité nationale «, affirmant le soutien à toutes les initiatives qui visent à améliorer la pratique de la lecture en Algérie.

De son côté, la directrice de la culture et des arts de la wilaya de Batna, Amira Deliou, a souligné que la première édition de ce salon vient couronner les 41 éditions précédentes du forum du livre, améliorer la lecture et faire connaitre et encourager les auteurs algériens.

Pour la directrice de la bibliothèque principale de lecture publique, Chahrazed Dhouadi, la manifestation regroupe les responsables et les cadres des bibliothèques principales de lecture publique de plusieurs wilayas ainsi que les auteurs écrivains en célébration du livre pour diffuser davantage la lecture.



La première journée de la manifestation a donné lieu à la projection d'une vidéo sur les précédentes éditions du forum et à des conférences d'universitaires sur la dynamique de la pratique de la lecture et les sociétés du savoir à l'heure de l'intelligence artificielle. En marge de la rencontre, une exposition a été consacrée aux auteurs de Batna et à leurs publications ainsi qu'aux précédentes éditions du forum du livre. Le programme de cette première édition du salon du livre prévoit des conférences, des ventes-dédicaces d'ouvrages et un récital poétique intitulé « Soirée de Ghaza ».

R. C.

ANNABA

Un groupe musical italien régale le public

LA SCÈNE du théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba a accueilli, dans la soirée de dimanche, un concert du quatuor italien de World Music ‹›Nuove Tribu Zulu››, qui a régalé et fait interagir le public dans une belle ambiance.

Le groupe a fait fusionner de multiples styles musicaux tels que le rock, le reggae, le folklore et la musique universelle.

La directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Saliha Berkouk, a indiqué que ce concert ‹'s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens culturels entre l'Algérie et l'Italie, et donne au public local l'occasion de découvrir la richesse du patrimoine artistique italien››.

De plus, l'accueil par Annaba d'un groupe de la dimension de «Nuovo Tribu Zulu›› constitue un apport qualitatif à la scène artistique locale, a-t-elle estimé.

De son côté, le leader et fondateur du groupe, le chanteur Andrea Camerini, s'est dit ‹'très heureux›› de cette rencontre artistique, avant de souligner que cette soirée à une nouvelle fois démontré que la musique est ‹'capable de briser toutes les barrières››.

Bouthaïna Guerrache, étudiante au département de langue italienne à l'université d'Annaba, a indiqué, quant à elle, que cette soirée lui a offert l'occasion de s'imprégner de la culture italienne, avant d'affirmer que le spectacle fut ‹'très riche sur le plan linguistique et culturel››.

R. C.

L'HYMNE NATIONAL «KASSAMAN»

Commémoration du 70e anniversaire de la composition

L'HYMNE national algérien «Kassaman» a été au centre d'une conférence organisée à l'occasion du 70e anniversaire de sa composition, coïncidant avec le mouvement poétique mondial soutenant la Cause palestinienne à travers le monde.

Organisée, samedi, par la Fondation «Moufdi Zakaria, en collaboration avec l'association nationale culturelle «Harakat Echi'r el Djazairia» (mouvement poétique algérien) à la Bibliothèque nationale (Alger), cette manifestation a été marquée par deux conférences : la première sur l'hymne national tandis que la deuxième a évoqué la présence de Palestine dans les poèmes de Moufdi Zakaria.

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Fondation Moufdi Zakaria et coordinateur de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, M. Mohamed Lahcen Zeghidi, a braqué la lumière sur les étapes clés de la composition de «Kassaman», dont la composition musicale a été réalisée par Mohamed Fawzi.

Pour sa part, le poète palestinien Hussein Abou El-Naja a mis en avant la présence de la Palestine dans les œuvres de Moufdi Zakaria, notamment à travers son poème emblématique «Falastine a la Essalib» (Palestine sur la croix), mettant en exergue la vision artistique du poète et la structure rythmique.

De son côté, le président de «Harakat Echi'r el Djazairia», Achour Fenni, a souligné que la commémoration du 70e anniversaire de «Kassaman» coïncidait avec «le mouvement poétique mondial initié par le Mouvement mondial de la poésie, auquel participent 170 poètes de 110 pays» ajoutant que cette conférence témoignait de «l'adhésion de la poésie à la résistance à travers le front culturel, et affirmait également la position indéfectible de l'Algérie en faveur à la cause palestinienne».

ORAN ACCUEILLE LE CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLÉTISME POUR SPORTIFS HANDICAPÉS

LA VILLE d'Oran accueillera du 1er au 3 juillet le championnat national d'athlétisme pour sportifs handicapés, un événement sportif d'envergure placé sous le haut patronage du ministre de la Jeunesse et des Sports et supervisé par le wali d'Oran Samir Chibani. Organisé par la fédération algérienne de Sport pour handicapés, ce rendez-vous
rassemblera plus de 450 athlètes issus de 75 clubs à travers le pays, au complexe sportif Miloud Hadefi. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué de la wilaya. Ce championnat, reconnu sur le plan international, sera honoré par la présence du délégué international NONVIGNON OKRY CHRISTOPHE, ce qui renforce sa dimension et sa crédibilité à l'échelle continentale, ajoute le texte. Le programme prévoit une cérémonie d'ouverture officielle le 1er juillet à 09h00, suivie du lancement des compétitions en matinée et en soirée. Les épreuves se poursuivront le 2 juillet, jour où se déroulera également la remise des médailles. Enfin, la journée du 3 juillet sera consacrée à la clôture du championnat, avec la distribution des trophées et médailles,
précise la même source.Avec plus de 1 180 engagements sportifs dans diverses disciplines, cet événement mettra en lumière l'excellence sportive des athlètes en situation de handicap, couvrant un large éventail de catégories : motrice, visuelle et intellectuelle, lit-on dans le communiqué. L'entrée sera gratuite pour le public durant toute la durée du championnat, souligne le communiqué, offrant à tous les citoyens l'opportunité de venir soutenir les athlètes, encourager la diversité et célébrer les valeurs de courage, de persévérance et d'inclusion. Le directeur technique national de la Fédération Algérienne de Sport pour Personnes en situation de Handicap Slim Boutabcha, a affirmé que ce championnat constitue une étape décisive et stratégique dans le programme de la fédération, d'autant plus qu'il sera officiellement homologué par la Fédération Internationale d'Athlétisme Handisport, en raison de la présence d'un délégué international chargé de superviser l'organisation et d'évaluer le niveau technique des compétitions. Le responsable a également indiqué que les résultats du championnat seront pris en compte
dans le classement mondial, ce qui lui confère une importance majeure et incite tous les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes pour réaliser les meilleures performances et se qualifier pour les grandes compétitions à venir. Le directeur technique a précisé que ce championnat national s'inscrit dans le cadre de la préparation intensive de l'équipe nationale en vue de sa participation au prochain championnat du monde, prévu dans la capitale indienne, New Delhi, du 27 septembre au 5 octobre 2025.

D'Oran, Brahim Mazi.

ACCIDENT DU 5 JUILLET: DÉCÈS D'UN QUATRIÈME SUPPORTER

LE BILAN de l'accident tragique, survenu au stade du 5 Juillet, à l'issue de la rencontre MC Alger – NC Magra, s'est alourdi à 4 morts. En effet, et alors qu'un précédent bilan faisait état de 3 morts et 81 blessés, un autre supporter du Mouloudia a succombé hier soir à ses blessures. Il s'agit du jeune, Massinissa, qui était hospitalisé depuis samedi dernier au CHU Mustapha Pacha. Pour rappel, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présenté ses sincères condoléances dès l'annonce du premier décès survenu lors de cette tragédie. Il convient également de rappeler que sur instruction du Président de la République, une commission d'enquête a été mise en place pour déterminer les circonstances de cet accident tragique.

MCA : Qui succédera à Khaled Benyahia ?

En dépit du fait que le coach Khaled Benyahia ait réussi à arracher deux titres cette saison, à savoir : la Supercoupe et le championnat d'Algérie, le technicien tunisien a surpris tout son monde en annonçant qu'il quitte le MCA.



Et bien évidemment, dès que cette information a été rendue publique, des noms de techniciens, aussi bien algériens qu'étrangers, ont été annoncés dans les milieux du club des Vert et Rouge. En effet, parmi les noms annoncés figurent Adjali, Benchikha, Carteron, Madoui et Velud. Ainsi, le coach Benyahia a donc décidé de quitter la barre technique du MCA alors que les responsables du club s'attendaient à une prolongation de son contrat. Selon des indiscrétions au sein du MCA, Benyahia avait pris cette décision bien avant, mais n'a pas voulu l'annoncer jusqu'à hier, juste avant son départ vers son pays, la Tunisie. Là, il faut bien rappeler qu'en réalité, le coach tunisien a vraiment souffert avec les très nombreux fidèles supporters du Mouloudia d'Alger, qui lui ont mis la pression durant les derniers mois. Mais le technicien tunisien n'a pas voulu céder à cette pression, voulant aller jusqu'au bout de son contrat, qui a pris fin hier, 28 juin. Là, il est très important de faire remarquer que certains parlent d'un désaccord avec les responsables du club au sujet de ses choix sportifs, notamment concernant le recrutement. D'autres, par contre, estiment que le coach tunisien est parti après avoir rempli ses missions convenablement par rapport aux objectifs qui ont été fixés à son arrivée en décembre dernier au sein de la barre technique du MCA. Pour le moment donc, les responsables du club doivent trouver le successeur du coach Benyahia, dans la mesure où l'équipe devra disputer la saison prochaine sur trois fronts : la Ligue 1, la Coupe d'Algérie et surtout la Ligue des champions, où le club s'est qualifié pour la deuxième fois consécutive. Cela se passe au moment où la direction du club algérois a fixé la date de la reprise des entraînements pour le 12 juillet prochain, au centre de Zéralda (ouest de la capitale, Alger). Ce qui laisse vraiment beaucoup de temps aux joueurs pour bien se reposer afin de revenir aux entraînements et bien préparer la prochaine saison. Or, avec le départ de Benyahia et l'absence de son successeur à la barre technique, cela pourrait bien perturber le calendrier et le programme établi par la direction du club, avec d'abord une période de remise à niveau des joueurs sur le plan physique à Alger, avant d'appliquer le programme complet de l'équipe durant cette intersaison. Enfin, sur le plan financier, il est utile de noter qu'à l'issue du contrat de partenariat avec l'équipementier allemand Puma, la direction du club s'apprête à signer un nouveau contrat avec l'équipementier chinois Peak. En effet, les négociations entre les deux parties vont bon train et sont dans un état bien avancé. Et on s'attend donc à ce qu'une signature officielle puisse intervenir dans les prochains jours. D'ailleurs, Peak a même invité les responsables du MCA à visiter ses installations en Chine et à finaliser l'accord dans la pratique…

BENCHIKHA ET VELUD EN POLE POUR LE REMPLACER

la direction du Mouloudia a dressé une short-liste comprenant Patrice Beaumelle, Kheireddine Madoui et un duo inédit composé de Lakhdar Adjali, actuellement à la tête du Hafia FC en Guinée, et de Rafik Saifi, enfant du club et ancien international algérien. Mais face au refus de Khaled Ben Yahia de continuer l'aventure, la direction a élargi sa liste, jeudi dernier, relançant deux profils expérimentés bien connus du football algérien. , Abdelhak Benchikha figure parmi les favoris. . Passé brièvement par la JSK en début de saison, il avait été limogé après une série de mauvais résultats. Son expérience et sa connaissance du football local pourraient néanmoins plaider en sa faveur. Autre piste sérieuse : Hubert Velud. Installé en Espagne depuis plusieurs années, le technicien franco-espagnol connaît parfaitement le championnat algérien. Il a été champion d'Algérie avec l'ES Sétif et l'USMA, et a également dirigé la JS Kabylie. Surtout, Velud a l'avantage de percevoir ses salaires en dinars, ce qui facilite les négociations. La saison dernière, il atteint les quarts de finale de la Ligue des champions avec l'AS FAR de Rabat, avant d'être contraint de quitter son poste pour des raisons médicales, à la suite d'un malaise lors du dernier match de la phase de groupes.

LIGUE 1 MOBILIS (ES SÉTIF)

Azzedine Arab nouveau directeur sportif

L'ES SÉTIF, a annoncé dimanche la désignation du Dr Azzedine Arab, en tant que nouveau directeur sportif de l'équipe première, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.
"Dans le cadre des récentes réformes annoncées le 23 juin 2025, suite aux instructions du Président-directeur général du groupe Sonelgaz concernant les changements administratifs et organisationnels au sein de la société Black Eagles Entente de Sétif, la direction du club informe le public et l'ensemble des parties prenantes du secteur sportif de la nomination de Dr. Azeddine Arab au poste de directeur sportif de l'équipe", précise la même source.
Azzedine Arab signe ainsi son retour à la direction de l'Entente, lui qui avait notamment occupé le poste de président du Conseil d'administration de la SSPA/ "Black Eagles".
Arab qui a entamé ses fonctions ce dimanche, a été chargé "d'élaborer une feuille de route visant à renforcer le rôle de la commission de recrutement des nouveaux joueurs et à développer les compétences internes en assurant la formation des responsables des différentes catégories sportives du club", conclut le communiqué.L'ES Sétif, qui a terminé la saison à la 5e, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun, n'a jamais trouvé la bonne carburation malgré les changements opérés en cours de saison, avec notamment le départ de Réda Bendriss et l'arrivée du Tunisien Nabil Kouki. Les coéquipiers d'Akram Djahnit ont même concédé un triste record: cinq défaites consécutives, une première dans l'histoire du club en Ligue 1.

CAN-2024 FÉMININE (REPORTÉ À 2025) PRÉPARATION

La sélection algérienne bat la RD Congo (1-0)

L'ÉQUIPE NATIONALE féminine de football, s'est imposée face à son homologue de la RD Congo 1-0 (mi-temps : 1-0), en match amical préparatoire, disputé ce dimanche au stade Mustapha Tchaker de Blida, en vue de la 13e Coupe d'Afrique des nations CAN-2024 (reportée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet prochain.L'unique but de la partie a été inscrit en première période par l'attaquante d'Al-Nassr saoudien, Lina Boussaha, à la demi-heure de jeu (30e). Les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, enchaînent en
défiant le Sénégal, le mardi 1er juillet, dans la même enceinte (20h00). Il s'agit du dernier test de préparation au menu des Algériennes, avant le début de la compétition.
En vue de la CAN-2024 (décalée à 2025), Benstiti a fait appel à 26 joueuses.Les Vertes qui signent leur retour sur le plan continental, après leurs absence lors des deux dernières éditions, évolueront dans le groupe B, avec le Nigeria, le Botswana, et la Tunisie. Elles entreront en lice le dimanche 6 juillet face au Botswana (20h00, heure algérienne), avant d'enchaîner contre leurs voisines tunisiennes, le jeudi 10 juillet. Les capées de Benstiti bouclent le premier tour en croisant le fer avec le Nigeria, le dimanche 13 juillet.
Douze pays prendront part à ce tournoi continental, répartis en trois groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 18 et 19 juillet. Les demi-finales se joueront le 22 juillet. Le match de classement est fixé, quant à lui, au 25 juillet, suivi de la
finale, programmée le 26 juillet.L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

COUPE DU MONDE DES CLUBS 2025

Le Real Madrid récupère 3 joueurs pour affronter la Juve

Pour disputer le 8e de finale du Mondial des Clubs, Xabi Alonso va pouvoir s'appuyer sur les retours de plusieurs cadres.



À quelques heures du choc contre la Juventus en huitièmes de finale, le Real Madrid intensifie sa préparation avec un focus particulier sur deux de ses joueurs clés : Antonio Rüdiger et Kylian Mbappé. Sorti face à Salzbourg à cause de crampes, Rüdiger n'a visiblement rien de grave. L'alerte est passée, et l'Allemand s'est entraîné normalement à Palm Beach. Sauf surprise, il devrait débuter contre la Juve et permettre à Xabi Alonso de reconduire la défense à trois testée avec succès en fin de phase de groupes. Kylian Mbappé, lui, continue de monter en puissance après avoir été affaibli par une gastro-entérite ces derniers jours. Le Français, dont l'état de santé a fait couler beaucoup d'encre pendant la Coupe du monde des clubs, est désormais quasiment rétabli. Il a participé pleinement aux dernières séances et semble prêt pour ce grand rendez-vous.
Dans les autres bonnes nouvelles de l'effectif merengue, Marco Asensio sera de retour après avoir purgé son match de suspension, apportant une option supplémentaire pour Xabi Alonso en défense.
En revanche, pas de miracle pour David Alaba, une nouvelle fois blessé et définitivement forfait pour le tournoi. Même chose pour Endrick, qui a rejoint le groupe à l'entraînement mais ne devrait pas être utilisé. L'idée est plutôt de l'habituer progressivement aux exigences du jeu de Xabi Alonso.

XABI ALONSO A FAIT PASSER UN MESSAGE CLAIR À MBAPPÉ ET VINICIUS

Xabi Alonso a indiqué qu'il avait les idées claires sur comment il veut faire jouer son Real Madrid et les joueurs vont devoir le suivre. Le Bayer Leverkusen de Xabi Alonso avait une identité de jeu marquée et à Madrid, l'Espagnol souhaite aussi que le style de son équipe soit parfaitement reconnaissable, ce qui va impliquer beaucoup de travail alors que le temps manque car le premier match officiel arrive dès mercredi, face à Al Hilal lors de la Coupe du Monde des Clubs. Une chose est sûre, la méthode d'entraînement est déjà bien différente de celle utilisée par Carlo Ancelotti, comme raconté par tous ceux qui ont eu l'occasion d'assister à une séance. L'intensité, le jeu de possession, le pressing... Voilà les éléments principaux travaillés par le Basque. Nombreuses choses expliquent l'échec du Real Madrid la saison passée. Un effectif de base qui manque de profondeur en défense, des blessures, un système brouillon et une équipe déséquilibrée, la faute à des attaquants qui n'ont pas suffisamment fait les efforts.
D'ailleurs, ce dernier point reste l'interrogation principale liée à l'arrivée de Xabi Alonso puisque le système qu'il a en tête reste un mystère et qu'on se demande s'il réussira, ou pas, à faire courir davantage ses attaquants sans ballon afin de le récupérer rapidement.
Être proactif, avoir le ballon, le contrôle, c'est l'essence même du jeu de Xabi. Selon la Cadena SER, le nouvel entraîneur a souhaité poser les bases de suite et a d'ailleurs prévenu tout son groupe en ce sens.
«Celui qui ne court pas, qui ne fait pas les efforts pour l'équipe, il ne jouera pas», aurait fait savoir l'entraîneur espagnol. «Celui qui s'économise la moindre course, c'est carton jaune et à la deuxième, c'est carton rouge. Avec Xabi Alonso, et vous le connaissez, il n'y a pas de bêtises. Il ne va pas demander à ses attaquants de courir comme des défenseurs mais tu vas devoir presser le central constamment» a précisé le journaliste Javier Herraez.

TRANSFERTS

Rashford au Barça, opération impossible ?

MARCUS RASHFORD veut quitter Manchester United. Manchester United souhaite s'en débarrasser et le FC Barcelone aimerait l'accueillir. Problème, le club catalan n'est pas en mesure de se payer l'attaquant anglais, y compris en prêt, comme le rapporte ESPN. Mundo Deportivo annonce également que le joueur devra se délester d'une partie de son salaire pour rejoindre les Blaugranas.

CHRISTENSEN POURRAIT DONNER DU MOU

Afin d'alléger ses contraintes financières, le FC Barcelone doit se séparer de plusieurs joueurs. Selon Mundo Deportivo, la direction barcelonaise souhaiterait exfiltrer Andreas Christensen. Le Danois n'entre pas dans les plans d'Hansi Flick mais conserve une bonne cote en Premier League

UN ÉCHANGE NKUNKU-GARNACHO DANS L'AIR ?

Christopher Nkunku semble avoir l'embarras du choix pour tenter de se relancer. Alors qu'un transfert au Bayern était évoqué par la presse allemande vendredi, ESPN rapporte que Chelsea envisage d'utiliser l'attaquant français pour négocier l'arrivée d'Alejandro Garnacho, l'ailier de Manchester United. Les discussions ont été entamées le mois dernier, mais ne sont pas encore très avancées.

L'ATLETICO INTÉRESSÉ PAR ZINCHENKO

Oleksandr Zinchenko intéresse l'Atlético. D'après Sky Sport Allemagne, les Colchoneros ont entamé des discussions avec Arsenal pour négocier l'arrivée de l'Ukrainien. Un transfert sec ou un prêt avec option d'achat obligatoire sont envisagés. Le montant de la transaction devrait dépasser les 20 millions d'euros.

VEIGA À LA JUVENTUS, COMME SI C'ÉTAIT FAIT

Renato Veiga sera très bientôt un joueur de la Juventus. Pisté par l'OM, le Portugais va être prêté sans option d'achat par Chelsea selon Fabrizio Romano. Le club turinois devrait tout de même débourser quelques millions d'euros pour obtenir l'international portugais jusqu'en juin prochain.

MILAN MISE SUR GIMENEZ

Autre joueur évoqué du côté de l'OM, Santiago Gimenez devrait plutôt se rapprocher de l'AC Milan. Selon la Gazzetta dello Sport, le club lombard a déjà formulé une offre approchant les 30 millions d'euros pour tenter de convaincre Feyenoord de céder son attaquant. L'entité de Rotterdam en attendrait beaucoup plus, mais le média italien assure que Zlatan Ibrahimovic, qui entretient de bonnes relations avec le directeur néerlandais, pourrait fluidifier les discussions.

ZUBIMENDI A DÉCOLLÉ POUR LONDRES

Martin Zubimendi va rejoindre Arsenal. L'officialisation du transfert ne devrait plus tarder, puisque le milieu de terrain de la Real Sociedad a déjà rejoint Londres, comme l'annonce plusieurs médias dont Marca.
L'Espagnol de 26 ans devrait coûter 66 millions d'euros aux Gunners, qui remplaceront numériquement le départ de Thomas Partey, en fin de contrat le 30 juin.

ARSENAL D'ACCORD AVEC MOSQUERA (VALENCE)

D'après le journaliste spécialiste des transferts Fabrizio Romano, Arsenal a trouvé un accord avec le défenseur central de Valence Cristhian Mosquera. Selon Romano, le club londonien espère recruter le joueur de 21 ans pour un montant autour de 20 millions d'euros, après avoir adressé une première offre de 14 millions d'euros refusée par Valence. Auteur de deux dernières saisons pleines en Liga avec le club che, Mosquera a disputé 37 matches de Championnat en 2024-2025.



Voyage et VPN : voici pourquoi une solution de cyberconfidentialité est utile

Avec CyberGhost VPN, vous pouvez compter sur un compagnon de voyage discret et efficace pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne.



Et pour cause, CyberGhost VPN demeure l'une des meilleures suites de cyberconfidentialité . Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, vous pouvez aussi vous offrir un plan d'abonnement de longue durée, mois cher.

Les points forts de CyberGhost VPN :

10 000 serveurs dans 100 pays

Serveurs dédiés gaming et streaming

Bande passante illimitée

La cyberconfidentialité, c'est depuis la France mais aussi à l'étranger avec CyberGhost VPN

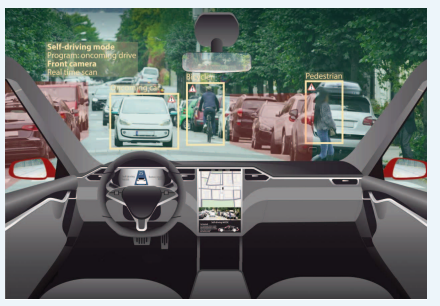
Avant de partir en voyage, qui plus est à l'étranger, avez-vous pensé à glisser dans votre valise le petit fantôme CyberGhost ? Voilà un allié de choix que ce VPN premium, qui plus est à un tel prix à long terme, pour vous aider à renforcer votre confidentialité en ligne à moindres frais, y compris si vous vous trouvez à l'étranger.

En effet, CyberGhost VPN vous permet, même depuis un autre pays, de bénéficier d'une adresse IP et d'une géolocalisation en France.

Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous à votre compte CyberGhost, et choisissez l'un des serveurs, parmi plus de 10 000 serveurs dans 100 pays, situés en France. Vous pouvez ainsi accéder à vos services habituels sans souffrir d'une géorestriction liée à votre présence (réelle) à l'étranger. Cela peut, par exemple, être pratique pour accéder à votre banque en ligne. En effet, il arrive que par sécurité, le blocage d'une tentative de connexion vers votre compte soit automatique lorsqu'elle émane d'une adresse IP située à l'étranger. Avec l'un des serveurs basés en France de CyberGhost VPN, vous pouvez outrepasser ce problème.

Il en est également de même, notamment, pour votre plateforme de streaming préférée. En effet, certains droits de diffusion sont acquis pour la France, et vous pouvez parfois vous retrouver bloqué du fait de votre tentative d'accès depuis l'étranger. Là encore, CyberGhost VPN a de quoi vous aider, avec, en prime des serveurs dédiés au streaming. Vous profitez aussi d'une bande passante illimitée ainsi que de débits moyens de 10Gb/s pour optimiser votre prochaine session streaming et visionner votre prochain contenu en HD, sous réserve de disposer d'une connexion internet suffisante. Bénéficiez enfin de la possibilité de connecter jusqu'à 7 appareils simultanément à votre compte CyberGhost VPN, avec notamment des applications disponibles pour les ordinateurs (Linux, macOS, Windows), les smartphones (Android, iOS), certaines Smart TV (Amazon Fire TV, Android TV...) et tablettes pour une utilisation optimisée. Des extensions pour les navigateurs Web Google Chrome et Mozilla Firefox sont aussi à votre main, de même que l'avis indépendant de la rédaction de Clubic sur CyberGhost VPN, actualisé en mai 2024.

L'attaque de la technologie GhostStripe empêche les véhicules Tesla et Apollo Baidu de lire les panneaux de signalisation



Des experts ont prouvé que les capteurs de caméras CMOS pouvaient être manipulés pour empêcher les logiciels d'aide à la conduite des véhicules Tesla et Apollo de Baidu de lire les panneaux de signalisation. Cette expérience représente un danger mortel pour les automobilistes si elle devait tomber entre les mains de hackers.

Décidément, la sécurité des conducteurs de véhicules avec assistance de conduite embarquée n'est pas encore garantie. L'Autopilot de Tesla, qui a récemment été épinglée par la justice américaine pour de possibles tromperies envers ses clients, est à nouveau mis en cause.

Cette fois, comme l'expliquent nos confrères du site The Register, ce ne sont pas les logiciels d'aide à la conduite qui sont directement touchés, ce sont des capteurs des caméras CMOS, embarquées à bord des véhicules Tesla, mais également des taxis autonomes Apollo Baidu. Il s'agit plus précisément de la technologie GhostStripe, qui permet la détection des panneaux de signalisation.

Comment fonctionne GhostStripe pour lire les panneaux de signalisation

La technologie GhostStripe utilise des marquages virtuels invisibles pour les humains, conçus pour être détectés par les caméras des véhicules autonomes.

Les GhostStripes (« bandes fantômes ») sont généralement faits pour être visibles dans des longueurs d'onde spécifiques, telles que l'infrarouge. Les caméras des véhicules autonomes peuvent être équipées de filtres pour détecter ces longueurs d'onde spécifiques.

Lorsque la caméra capture une scène, l'algorithme de traitement d'image recherche les GhostStripes. Si un panneau de signalisation est équipé de ces marquages, il devient plus facile à détecter et à identifier, même en cas de faible luminosité, de brouillard ou de pluie.

Lorsque le système fonctionne, il joue son rôle d'assistant de conduite. Les capteurs des caméras CMOS à bord des Tesla ou des Apollo Baidu bénéficient de cette technologie qui peut être très utile lorsque le conducteur effectue de longs trajets propices à la fatigue oculaire et à la déconcentration, ou s'il conduit sous des intempéries ou de nuit.

Des LED pour brouiller le système de détection de GhostStripe

De simples LED ont suffi à des experts de différentes universités de Singapour pour prouver qu'il était possible de réduire la technologie GhostStripe à néant. Ces LED émettent rapidement des couleurs différentes sur le panneau de signalisation pendant que la ligne de capture active se déplace sur le capteur CMOS de la caméra.

De fait, la caméra capture une image avec des lignes qui ne correspondent pas exactement les unes aux autres. Cette image est ensuite envoyée à un classificateur dans le logiciel de conduite autonome du véhicule. Le classificateur, qui s'appuie généralement sur des réseaux neuronaux profonds, ne reconnaît pas l'image comme un panneau de signalisation en raison des lignes déformées.

Mais ce qui fait froid dans le dos, c'est que les experts ne s'en sont pas tenus qu'à la théorie. Ils ont testé leur expérience sur route, avec deux versions de GhostStripe « attaquée ». La première, baptisée originalement GhostStripe1, contrôle le brouillage par LED interposées à distance. La seconde, bien nommée GhostStripe2, est embarquée et pontée sur l'alimentation de la caméra, technique que pourrait utiliser un hacker pour contrôler ensuite le véhicule. Les résultats sont effrayants et affichent entre 93 et 97 % de « réussite » de brouillage de GhostStripe.

Ironie de l'histoire, les chercheurs attribuent l'absence d'attaque parfaite aux mauvaises conditions météo durant l'expérience de conduite réelle. « Cette dégradation se produit parce que la lumière d'attaque est submergée par la lumière ambiante », ont-ils justifié auprès de The Register, qui a contacté Baidu. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas encore réagi sur cette expérience.

Windows 11 24H2 : l'activation par défaut de BitLocker risque de réduire les performances de votre PC, voici comment éviter cela

ATTENDUE pour la fin d'année, la mise à jour 24H2 de Windows 11 pourrait bien affecter les performances de votre ordinateur. En effet, Microsoft prévoit d'activer automatiquement le chiffrement BitLocker sur tous les PC lors de la réinstallation du système d'exploitation, qu'il s'agisse d'une mise à niveau ou d'une installation complète.

C'est à partir de l'automne prochain que la firme de Redmond entamera le déploiement de sa prochaine grosse mise à jour. Attendue au tournant, cette version 24H2 de Windows 11 sera publiée en plusieurs étapes. Bien qu'elle introduira de nombreuses fonctionnalités d'IA très attendues, dont la fonction Super Resolution, cette nouvelle mouture pourrait considérablement brider les performances de votre appareil en raison de l'activation par défaut de BitLocker, le système de chiffrement de Microsoft.

BitLocker : un chiffrement à double tranchant

Si le chiffrement des données par BitLocker est un atout indéniable pour la sécurité des informations sensibles, il peut également avoir un impact négatif sur les performances du système, en particulier sur les SSD. Des tests réalisés l'année dernière ont démontré que l'activation de BitLocker pouvait faire chuter la vitesse des SSD jusqu'à 45% selon les tâches effectuées.

Comment Apple, Google et Microsoft veulent nous sauver des "deepfakes"

Pour lutter contre la désinformation induite par l'IA, les géants de la tech doivent collaborer pour adopter ces normes ouvertes. L'absence d'Apple et de X soulève des inquiétudes.

L'essor des contenus générés par l'IA met l'innovation et l'inquiétude au premier plan du paysage médiatique. Des images, des vidéos et des enregistrements vocaux hyperréalistes peuvent désormais être créés par toute personne ayant accès à des outils tels que DALL-E, Midjourney et Sora.

Ces technologies ont démocratisé la création de contenu, permettant aux artistes et aux spécialistes du marketing de repousser les limites de la créativité.

Toutefois, cette accessibilité s'accompagne d'un aspect plus sombre. Des acteurs malveillants peuvent utiliser ces outils pour usurper l'identité de personnalités publiques, diffuser des fausses nouvelles ou manipuler le public à des fins politiques ou financières.

La décision de Disney de recréer numériquement la voix de James Earl Jones pour les futurs films Star Wars est un exemple frappant de l'entrée de cette technologie dans l'usage courant. Si cette décision démontre le potentiel de l'IA dans le domaine du divertissement, elle rappelle également les risques que pose la technologie de reproduction vocale lorsqu'elle est exploitée à des fins préjudiciables.

Face à cette situation, les géants de la technologie comme Google, Apple et Microsoft travaillent à préserver l'authenticité et l'intégrité des contenus.

Le rôle de C2PA dans l'authenticité des contenus

La Coalition for Content Provenance and Authenticity, dirigée par la Fondation Linux, est un organisme de normalisation. En intégrant des métadonnées et des filigranes dans les images, les vidéos et les fichiers audio, la spécification C2PA permet de suivre et de vérifier l'origine, la création et toute modification du contenu numérique.

Au cours des derniers mois, Google a considérablement accru sa participation à la C2PA, en rejoignant le comité de pilotage. Cette étape fait suite à la décision de Meta de rejoindre le même comité au début du mois de septembre 2024.

Google intègre désormais les C2PA Content Credentials dans ses principaux services. Notamment Google Search, Ads et, à terme, YouTube. En permettant aux utilisateurs de consulter les métadonnées et d'identifier si une image a été créée ou modifiée à l'aide de l'IA, Google vise à lutter contre la diffusion de contenus manipulés.

Apple, le grand absent

Microsoft a également intégré C2PA dans ses outils phares, tels que Designer et CoPilot. Cette étape complète le travail de Microsoft sur le Projet Origin, qui utilise des signatures cryptographiques pour vérifier l'intégrité du contenu numérique.

Mais l'absence d'Apple dans ces initiatives soulève des inquiétudes. Apple a toujours accordé la priorité à la protection de la vie privée et à la sécurité dans des programmes, tels que Apple Intelligence. Son manque d'implication publique dans le C2PA ou dans des technologies similaires pose problème.

En collaborant avec Google et Microsoft, Apple pourrait contribuer à créer un front plus uni dans la lutte contre la désinformation.

Les autres membres de la C2PA

Un groupe d'organisations soutient la C2PA, élargissant la portée et l'application de ces normes dans tous les secteurs. Les membres sont les suivants :

Amazon : Par l'intermédiaire d'AWS, Amazon veille à ce que la C2PA soit intégrée dans les services de cloud computing, ce qui a un impact sur les entreprises de tous les secteurs.

Intel : En tant que leader dans le domaine du hardware, Intel intègre les normes C2PA au niveau de l'infrastructure.

Truepic : Connu pour sa capture d'images sécurisée, Truepic assure l'authenticité du contenu dès la création du média.

Arm : Étend la norme C2PA aux systèmes IoT et embarqués, élargissant ainsi le champ d'application de la vérification du contenu.

BBC : soutient la C2PA pour vérifier les médias d'information, contribuant ainsi à lutter contre la désinformation dans le domaine du journalisme.

Sony : Veille à ce que la C2PA soit appliquée aux appareils de divertissement, en soutenant la vérification du contenu dans les médias.

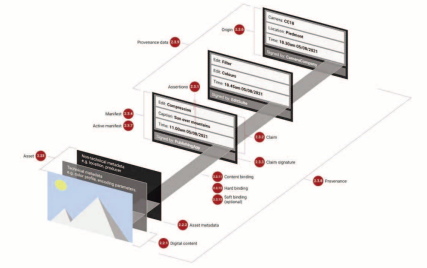
Créer un écosystème de bout en bout pour la vérification du contenu

Pour que les deepfakes et les contenus générés par l'IA soient correctement gérés, un écosystème complet de bout en bout pour la vérification des contenus doit être mis en place.

Cet écosystème engloberait les systèmes d'exploitation, les outils de création de contenu, les services de cloud computing et les plateformes sociales afin de garantir que les médias numériques sont vérifiables à chaque étape de leur cycle de vie.

Quelles sont les briques de technologies qui doivent embarquer le C2PA ?

Les systèmes d'exploitation tels que Windows, macOS, iOS, Android, et les systèmes embarqués pour les appareils IoT et les caméras doivent intégrer le C2PA. Cela garantit que tout fichier multimédia créé, enregistré ou modifié sur ces systèmes porte automatiquement les métadonnées



nécessaires à l'authentification.

Les systèmes d'exploitation intégrés sont particulièrement importants pour les appareils tels que les caméras et les enregistreurs vocaux, qui génèrent d'importants volumes de médias. Par exemple, les images de sécurité ou les enregistrements vocaux capturés par ces appareils doivent être marqués d'un filigrane. L'intégration de la C2PA à ce niveau garantit la traçabilité du contenu, quelle que soit l'application utilisée.

Les plateformes comme Adobe Creative Cloud, Microsoft Office et Final Cut Pro doivent intégrer les normes C2PA dans leurs services et leurs produits. Les outils open source comme GIMP devraient également adopter ces normes afin de créer un processus de vérification du contenu cohérent sur les plateformes professionnelles.

Les plateformes de cloud computing, notamment Google Cloud, Azure, AWS, Oracle Cloud et iCloud d'Apple, doivent adopter la C2PA pour garantir la traçabilité et l'authenticité des contenus générés par l'IA et hébergés dans le cloud dès leur création. Les outils d'IA basés sur le cloud génèrent de grandes quantités de médias numériques.

Les kits de développement (SDK) d'applications mobiles permettant la création ou la modification de contenu doivent intégrer la C2PA dans leurs API. Le but ? Garantir que tous les médias générés sur les smartphones et les tablettes soient immédiatement filigranés et vérifiables.

L'écosystème des médias sociaux et des applications

Les plateformes de médias sociaux telles que Meta, TikTok, X et YouTube comptent parmi les plus grands canaux de distribution de contenu numérique. Leur rôle dans la vérification du contenu devient encore plus critique.

X et Meta ont tous deux introduit des outils GenAI pour la génération d'images. Grok 2 de xAI récemment mis à disposition des utilisateurs, permet de créer des images très réalistes à partir de prompts. Cependant, il manque des garde-fous pour empêcher la création de contenus trompeurs, tels que des représentations réalistes de personnalités publiques.

Ce manque de surveillance soulève des inquiétudes quant à la capacité de X à gérer la désinformation, surtout si l'on considère la réticence d'Elon Musk à mettre en œuvre une modération robuste du contenu.

De même, l'outil Imagine with Meta de Meta, alimenté par son modèle de génération d'images Emu et l'IA Llama 3, intègre la GenAI directement dans des plateformes telles que Facebook, WhatsApp, Instagram et Threads. Compte tenu de la position dominante de X et de Meta dans la création de contenu basée sur l'IA, elles devraient être considérées comme responsables de la mise en œuvre d'outils de gestion de la provenance du contenu qui garantissent la transparence et l'authenticité.

X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA

Bien que Meta ait rejoint le comité de pilotage de la C2PA, elle n'a pas encore pleinement mis en œuvre les normes de la C2PA. Meta a fait des progrès en étiquetant les images générées par l'IA avec des balises "Imaginé avec l'IA" et en intégrant des filigranes et des métadonnées C2PA au contenu généré sur sa plateforme. Ces progrès doivent encore s'étendre à toutes ses applications.

En revanche, X ne s'est pas du tout engagé dans la C2PA. Le fait que la plateforme n'ait pas adopté de normes de vérification du contenu et que Grok puisse générer des images sans restriction expose les utilisateurs à des médias réalistes mais trompeurs. Cette lacune fait de X une cible facile pour la désinformation.

En adoptant les normes C2PA, Meta et X pourraient mieux protéger leurs utilisateurs et l'écosystème numérique contre les risques de manipulation des médias générés par l'IA.

Introduire une blockchain de traçabilité pour les actifs numériques

Une blockchain de traçabilité peut établir un système de suivi des actifs numériques. Chaque modification apportée à un média est enregistrée dans un registre blockchain. Ce système permettrait de vérifier l'intégrité des médias numériques, quel que soit le nombre de fois où ils ont été partagés ou modifiés.

Hachage cryptographiques : Chaque élément de contenu se verrait attribuer un hachage cryptographique unique lors de sa création. Chaque modification ultérieure met à jour le hachage, qui est ensuite enregistré sur la blockchain.

Enregistrements immuables : Le grand livre de la blockchain, tenu par des membres de la C2PA tels que Google, Microsoft et d'autres acteurs clés, garantirait que toutes les modifications apportées aux médias restent visibles et vérifiables. Cela permettrait de créer un historique permanent et inaltérable du cycle de vie du contenu.

Chaîne de conservation : Chaque modification apportée à un élément de contenu serait enregistrée, formant ainsi une chaîne de conservation ininterrompue. Ainsi, même si un contenu est partagé, copié ou modifié, son authenticité et ses origines pourront toujours être retracées jusqu'à la source. En associant les normes C2PA à la technologie blockchain, l'écosystème numérique gagnerait en transparence, ce qui faciliterait le suivi des médias générés et modifiés par l'IA. Ce système constituerait une protection essentielle contre les deepfakes et la désinformation, et contribuerait à garantir que les contenus numériques restent dignes de confiance et authentiques.

L'annonce récente par la Fondation Linux de la création d'une initiative Decentralized Trust, qui compte plus de 100 membres fondateurs, renforce encore ce modèle. Ce système créerait un cadre pour la vérification des identités numériques à travers les plateformes. Les créateurs, les éditeurs et les distributeurs de contenu seraient ainsi authentifiés tout au long du cycle de vie du contenu.

Les oiseaux chantent dans leur sommeil !



Après avoir étudié l'activité cérébrale électrique des diamants mandarins, une espèce d'oiseaux de la famille des Estrildidé, une équipe de l'Université de Chicago a découvert que les oiseaux endormis utilisent leurs neurones selon des schémas complexes semblables à ceux produits lorsque les oiseaux étaient éveillés et chantaient.
Les jeunes oiseaux apprennent à chanter en écoutant les adultes, puis s'entraînent en écoutant leurs propres tentatives.
Les scientifiques croient que ces oiseaux stockent la mélodie après l'avoir entendue, puis, ils la répètent plus tard dans leur sommeil pour l'apprendre.

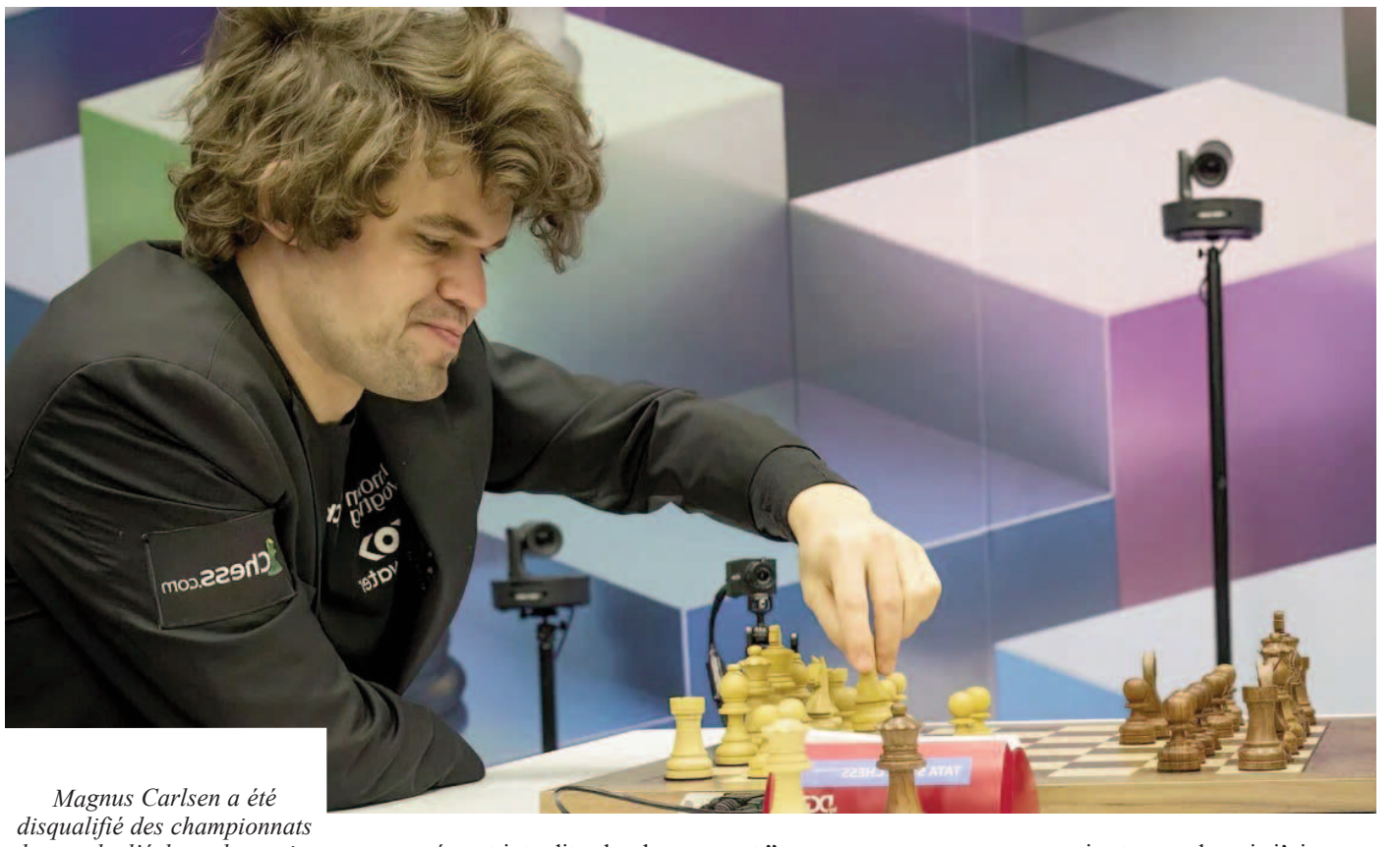
L'Australie a la plus grande population de chameaux dans le monde !



Avec le kangourou, le chameau l'un des animaux les plus répandus en Australie. Des milliers des deux principales espèces de chameaux sauvages australiens, la plupart des dromadaires, mais aussi chameaux de Bactriane, ont été importés en Australie au milieu du 19e siècle pour le transport des matières premières utilisés pour la construction.
Dès le 20e siècle, le transport motorisé a remplacé le rôle du chameau dans le pays, il a donc été libéré dans la nature. Aujourd'hui, la population des chameaux sauvages est d'environ un million en Australie.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

"C'est expressément interdit": le tenant du titre disqualifié des championnats du monde d'échecs pour... avoir porté un jean



Magnus Carlsen a été disqualifié des championnats du monde d'échecs de parties rapides à New York, aux États-Unis.

Le Norvégien de 34 ans et champion en titre avait, dans un premier temps, reçu une amende de 200 dollars de la part de la Fédération internationale des échecs (FIDE) pour avoir porté un jean, ce qui est interdit aux participants. Le Norvégien a reçu l'amende après son deuxième match de la journée. La FIDE lui a demandé de changer de pantalon, mais il a refusé, entraînant sa disqualification pour la neuvième manche.
"Le règlement de la FIDE pour les championnats du monde de parties rapides et de blitz, y compris le code vestimentaire, ont été établis pour garantir le professionnalisme et l'équité parmi tous les participants", a indiqué la FIDE. "M. Magnus Carlsen a enfreint le code vestimentaire en portant un jean, ce qui est expressément interdit selon les règles en vigueur pour cet événement. Ces règles sont en place depuis des années et sont connues de tous les participants, et elles sont communiquées pour chaque événement."
Carlsen a réagi en expliquant qu'il n'avait pas eu le temps de se changer à cause d'un déjeuner. "Je n'avais pas réalisé que je portais un jean. J'ai d'abord reçu une amende, ce qui est normal, mais j'ai ensuite été averti que je ne pourrais pas continuer à jouer si je ne me changeais pas. J'ai dit que je le ferais demain, mais je devais le faire immédiatement."

« C'est trop pour deux » : ils gagnent 9 millions d'euros au loto et partagent largement leur fortune



EN JANVIER 2000, Ray et Barbara Wragg, un couple d'Anglais, a remporté neuf millions d'euros au loto. Ils ont tenu à garder un train de vie simple et ont donné une majorité de leur fortune à des œuvres caritatives. Vingt-cinq ans plus tard, Ray revient sur ce jour qui a changé leur vie.
C'est ce qu'on appelle ne pas prendre la grosse tête.
En Angleterre, un couple vivant à Sheffield, dans le South Yorkshire, a remporté au loto 7,6 millions de livres, soit 9 millions d'euros, il y a bientôt vingt-cinq ans, en janvier 2000.
Pour autant, bien que leur capital ait considérablement augmenté, ils ont gardé un train de vie modeste et ont multiplié les dons à différentes associations caritatives. Barbara et Ray Wragg, heureux vainqueurs de la National Lottery après avoir trouvé les six bons numéros du loto, ont fait parler d'eux grâce à leur générosité.
La BBC a retrouvé Ray vingt-cinq ans après, veuf de Barbara, décédée d'une septicémie en 2018. Il raconte au média anglais les belles années qui ont suivi cet incroyable gain.
« Nous ne savions pas quoi faire ni quoi dire. Nous étions tout simplement abasourdis », se rappelle Ray Wragg, « J'ai dit [à ma femme] :
"Tu te moques de moi ?!" ». Elle ne se moquait pas de lui. Six bons numéros synonymes de pactole pour le couple de Sheffield. Euphorique, il ouvre une Guinness, elle se sert un verre de vin.
Ils préviennent tout de suite leurs trois enfants et, quelques minutes plus tard, Ray appelle son patron pour lui donner sa démission.
« Lorsque Ray lui a annoncé qu'il avait décidé de prendre sa retraite, Dave [son patron], surpris, lui a répondu avec ironie : "As-tu gagné à la loterie ?!". "Eh bien, oui, je l'ai fait", répondit Ray », retrace la BBC.

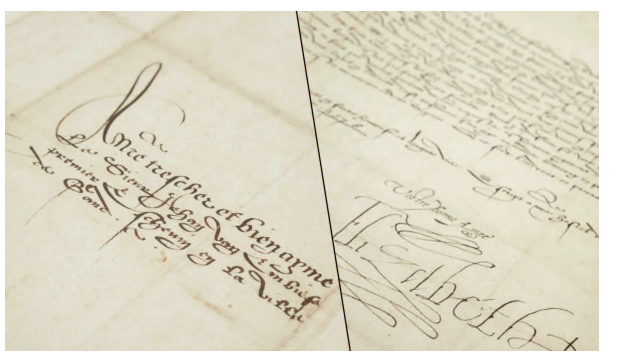
Pourquoi la ville de Gand a déboursé plus de 23.000 euros pour empêcher la vente aux enchères d'une lettre

L'administration gantoise a déboursé plus de 23.000 euros pour soustraire une lettre historique proposée aux enchères par la maison de vente Lyon & Turnbull, basée à Édimbourg. Cette missive du 16e siècle a été signée de la main de la reine d'Angleterre Elizabeth I et devait passer sous le marteau ce jeudi.

DANS ce document, rédigé en français et daté du 30 décembre 1578, la souveraine demande au Gantois Jan van Hembyse que les nobles catholiques emprisonnés à Gand depuis plus d'un an bénéficient d'un procès équitable. À l'époque, le Gantois dirigeait la république calviniste de la Cité des Comtes, instaurée en 1577 après un coup d'État contre le régime catholique des Habsbourg. Cette république s'est maintenue jusqu'en 1584.
Pour la Ville, la lettre constitue un document officiel qui appartient à ses archives.
Le courrier était cependant proposé aux enchères en Écosse et devait passer sous le marteau jeudi dans la matinée. Pour l'éviter, les autorités gantoises ont pris contact avec la maison de ventes.

Compromis

Il ressort de l'entrevue entre les deux parties que le propriétaire actuel de l'objet historique l'a acquis de bonne foi en 2022. Il a toutefois accepté de le céder à la Ville de Gand en échange de 23.177 euros "pour les frais engagés", selon l'échevin Filip Watteeuw. C'est un peu plus que l'estimation de la lettre avant les enchères (entre 14.000 et 18.000 livres sterling, soit de 16.500 à 21.000 euros environ).
"C'est la manière la moins onéreuse" de récupérer le document, a commenté une porte-parole de l'échevin. Un retour gratuit aurait pu être argué devant les tribunaux, mais une procédure judiciaire aurait fait s'envoler les coûts. La voie du compromis a donc été préférée. La lettre reviendra dans la cité de Jacques Van Artevelde dans le courant de la semaine prochaine. Elle sera conservée dans les archives de la Ville. "Tous les Gantois auront l'opportunité de venir l'admirer", a assuré Filip Watteeuw.



Immersion dans l'habitation Céron, un jardin exceptionnel et caché de Martinique



À l'ombre de la montagne Pelée, se cache une ancienne plantation, perdue sous la canopée martiniquaise. Depuis des années, une famille se bat pour préserver ce haut lieu de nature et d'histoire.

Le buggy ahane sur la pente. Ses chenilles patinent sur le sentier boueux qui grimpe à travers la forêt. Au volant, Laurence Marraud des Grottes, 62 ans, tongs aux pieds et nerfs d'acier, s'amuse des embûches : "Je suis experte en pilotage tout terrain, au propre comme au figuré", plaisante-t-elle. Elle s'y reprend tout de même à trois fois avant d'atteindre le sommet de la côte. Et là, mieux vaut avoir le coeur bien accroché et se cramponner à son siège, car aussitôt la voiture bascule et plonge dans une ravine détrempée par l'averse matinale.

Une plantation devenue un havre de verdure et de vieilles pierres

Ce périple mouvementé donne le ton : ici, la nature a le dernier mot et invite à l'humilité. Cette jungle foisonnante abrite un havre de verdure et de vieilles pierres : l'habitation Céron, à trois kilomètres du bourg du Prêcheur, dans le nord de la Martinique. Adossée à une réserve biologique intégrale, cette ancienne plantation de sucre fondée au XVIIe siècle est le dernier bastion habité avant la pointe septentrionale de l'île. Pas besoin de beaucoup d'imagination pour se sentir loin de tout. L'isolement du site est bien réel, comme le souligne la propriétaire : "Moins d'un kilomètre après chez nous, la départementale s'arrête net."

Le petit véhicule de Laurence se hisse sur un promontoire. Vers l'ouest, la vue s'ouvre sur la mer des Caraïbes, tandis qu'en contrebas, la sublime anse Céron déroule son sable gris et ses cocotiers en ombre chinoise. Les historiens pensent que ce site enchanteur fut fréquenté dès le VIe siècle par les Amérindiens, attirés par les sources d'eau pure, les réserves de gibiers et l'abondance des fruits et des baies. Ce n'est qu'en 1658, au début de la colonisation française, que furent édifiés une maison de maître, un moulin, des bassins d'irrigation, un canal d'écoulement du jus de canne et des logements pour les esclaves.

Dès le milieu du XVIIIe siècle, la culture de la canne déclina, fragilisée par les cyclones et l'isolement du site. L'habitation Céron tenta alors de se diversifier : distillerie de rhum, cultures d'avocats, de bananes, de manioc et aussi de cacao, lui permirent de subsister jusqu'au début du XXe siècle.

Une exploitation épargnée par le volcan mais dévastée économiquement

En 1902, l'éruption de la montagne Pelée anéantit Saint-Pierre et ses environs. Miraculeusement épargnée, l'habitation Céron, coupée du monde, ne s'en remit cependant pas économiquement. À la fin des années 1930, l'exploitation ferma définitivement, abandonnant le domaine aux lianes et aux chants des oiseaux.

Mais depuis 2000, Laurence Marraud des Grottes, venue de la métropole à l'âge de 20 ans pour ne plus jamais quitter l'île, et son mari, aujourd'hui disparu, ont entrepris de lui redonner vie. "Une folie !, reconnaît-elle. La réhabilitation et l'entretien sont vite devenus un combat permanent doublé d'un gouffre financier."

Et Laurence, désormais aidée par deux de ses filles, Amélie et Julie, d'énumérer une liste de travaux à venir longue comme les branches des végétaux qui poussent ici… et qui occupent la famille depuis le premier jour. "Il a d'abord fallu dégager les vestiges enfouis sous la végétation", explique la propriétaire, qui a obtenu 300 000 euros du Loto du patrimoine pour des travaux de couverture et de maçonnerie.

Un parc classé "Jardin remarquable"

Les Marraud des Grottes ne se contentent pas de restaurer les bâtiments : ils insufflent une nouvelle vie au domaine. Julie, 30 ans, relance la production de cacao et propose des balades à cheval sur la propriété. Amélie, 35 ans, et son compagnon Hugo Thierry, 33 ans, jeune chef talentueux, font rayonner la gastronomie créole : thon mi-cuit en croûte de grué de cacao, écrasé de fruit à pain, gnocchis de manioc, réduction d'écrevisses… Même le camembert est affiné sur place dans des feuilles de bananier.

Autour des ruines moussues, l'infatigable Laurence a créé un parc classé "Jardin remarquable" il y a dix ans. Entre fromagers et manguiers, le visiteur chemine au rythme des "aboiements" des geckos, jusqu'à s'arrêter, émerveillé, devant un Samanea saman (zamana, en créole) âgé de 350 ans, élu plus bel arbre de France en 2016. Témoin silencieux de toutes les époques, ce géant a tout vu, tout connu : l'exploitation sucrière, l'explosion du volcan, les cyclones comme les couchers de soleil, et aujourd'hui la renaissance du site. La famille le reconnaît volontiers, il y a encore «un boulot fou», mais déjà, l'habitation Céron a retrouvé la poésie sauvage de sa géographie. Et la force de son histoire. Ouvert du mardi au dimanche en haute saison (déc. à mai) et du mercredi au dimanche en basse saison. Réservation conseillée pour le restaurant.

A voir près de l'Habitation Céron

La ville martyre de Saint-Pierre (à 25 min. en voiture) Des visites guidées permettent d'explorer les vestiges de Saint-Pierre détruite par l'éruption de 1902 : les ruines de l'ancien théâtre, les restes de la première église de l'île dans le quartier du Fort, et ceux de la Maison coloniale de santé. Des clubs de plongée proposent d'approcher les épaves coulées lors de la catastrophe. https://saintpierre-mq.fr/

Un musée, lieu de mémoire (à 25 min. en voiture) À Saint-Pierre toujours, le musée Frank-A.-Perret retrace la catastrophe qui tua 28 000 personnes en quelques minutes. Une visite bouleversante. memorial1902.org

Des randonnées volcaniques (à 30 min. en voiture) Deux itinéraires pour gravir «la Pelée» : au départ du Morne Rouge, à l'intérieur des terres, ou depuis la côte caraïbe, par Grande-Savane, près du Prêcheur. Compter au moins cinq heures aller-retour pour profiter des panoramas magiques. habitationceron.fr

Aujourd'hui disparu, un vaste lac dans l'un des plus grands déserts du monde était profond de 42 mètres

AUTREFOIS, le désert du Rub al-Khali, principalement en Arabie Saoudite, abritait un immense lac qui a pu atteindre une profondeur de 42 mètres à son apogée, il y a 8 000 ans, selon une étude. Cette richesse en eau douce a permis "l'épanouissement d'espaces verts comme des prairies et des savanes, favorisant la migration humaine jusqu'au retour de la sécheresse" (université de Genève).

"Plus nous explorons les déserts, plus nous faisons des découvertes", nous a récemment confié Anthony Herrel, directeur de recherche CNRS, spécialiste en biologie de l'évolution au Muséum national d'Histoire naturelle et membre du commissariat scientifique de l'exposition "Déserts" (du 2 avril au 30 novembre 2025 à la Grande Galerie de l'Évolution du Jardin des Plantes, Paris).

Injustement considérés comme "vides", ces habitats caractérisés par le manque d'eau à l'état liquide – et pas forcément par le manque d'eau tout court, comme on le voit dans les "déserts de glace" – abritent en réalité des formes de vie exceptionnellement diversifiées. Tout aussi surprenant est leur passé, plus ou moins lointain…

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

BIEN-ÊTRE

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.

Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans.

Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.

Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire.

Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :

Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.

"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine

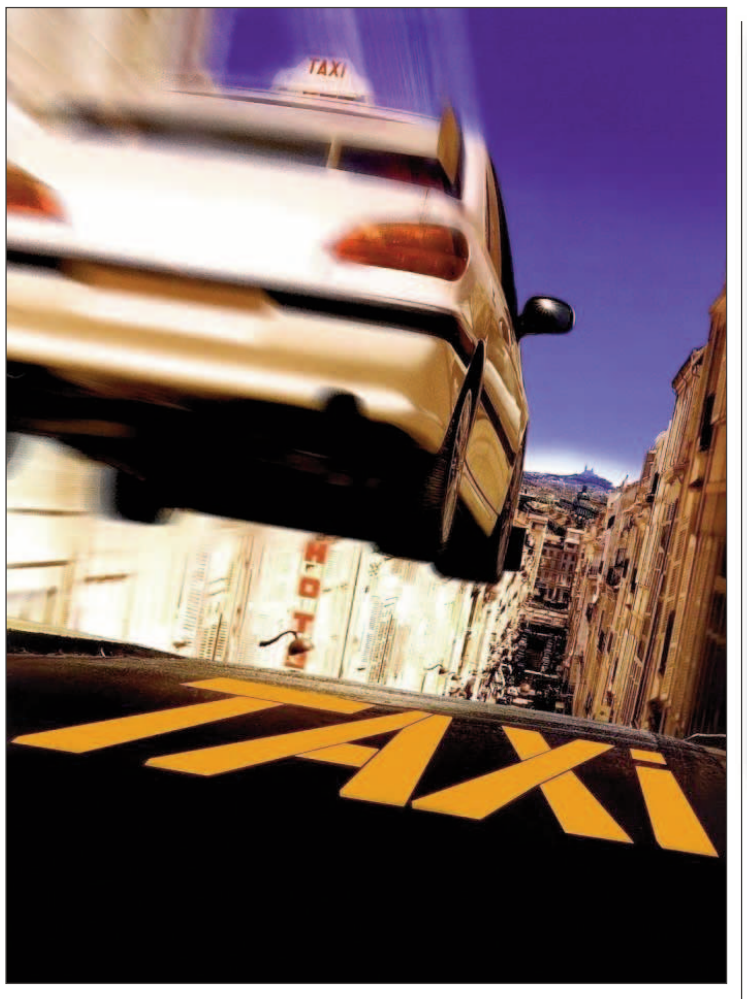
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.

Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?

Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.

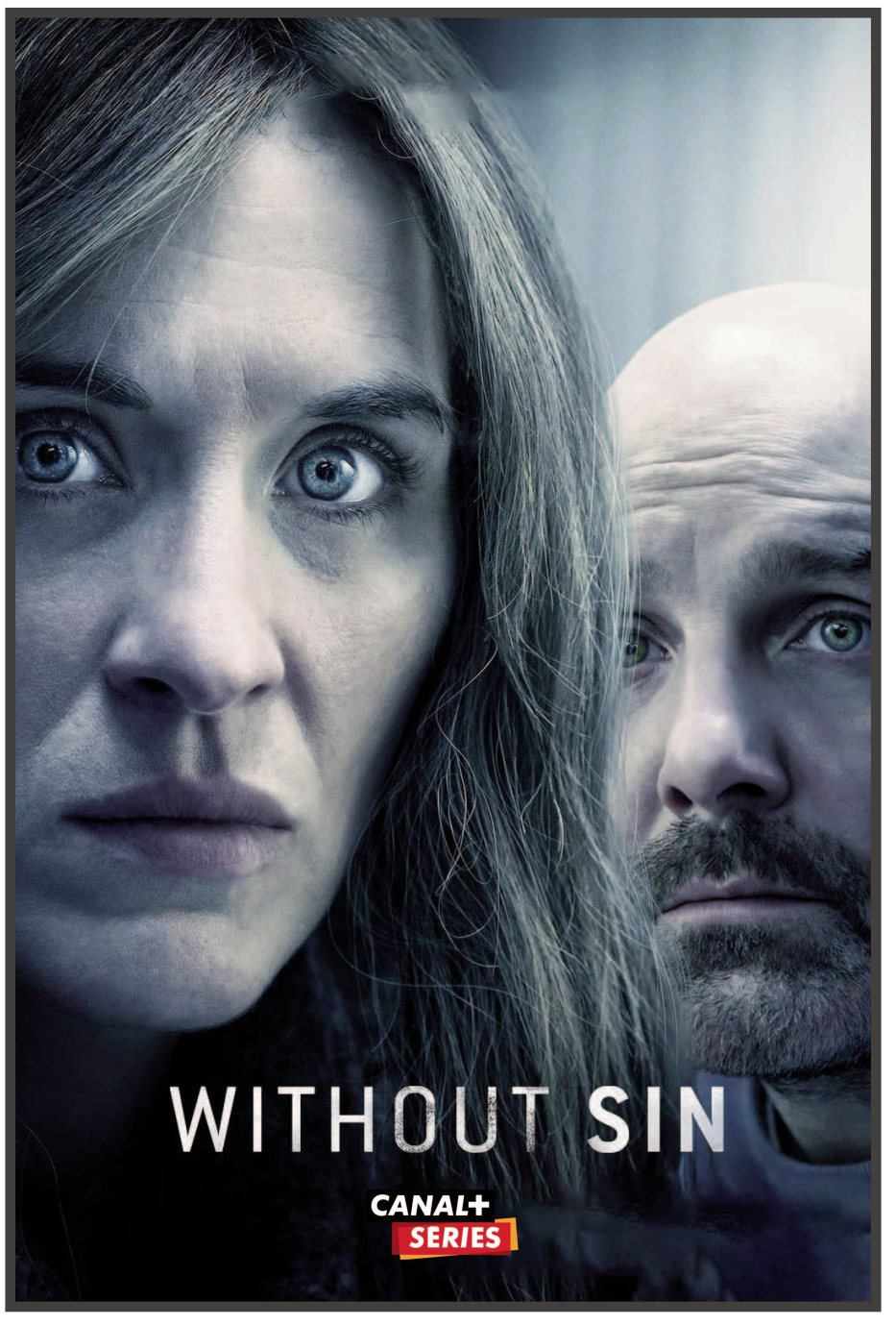












JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Cinéma - France 1998 — TF1
Taxi

21h00 Société - France 2025 — France 2
Grandir en France : les enfants ont la parole

21h00 Magazine de société 2025 — 6ter
Zone interdite

21h00 Cinéma - France 2024 — CANAL+
Saint-Ex

20h50 Téléfilm humoristique — W9
France - 2023
L'incroyable embouteillage

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Australie - Etats-Unis 2015
Mad Max : Fury Road

21h05 Cinéma — 6ter
Etats-Unis - 2016
Divergente 3 : au-delà du mur

21h00 Film policier - Etats-Unis 2023 — CINE+ PREMIER
Mystère à Venise

21h50 Rugby / Top 14 — CANAL+ SPORT
Rugby

21h00 Drame - Italie France 2024 — CINE CINEMA
Race for Glory : Audi vs Lancia

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2005
Charlie et la chocolaterie

21h15 Magazine de société — TMC
France - 2025
90' Enquêtes

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (France - Grande-Bretagne 2024)
Saison 1 - Épisode 1/2

Families Like Ours

En raison du changement climatique, le Danemark se trouve dans une situation catastrophique. Le pays subit la montée progressivement mais constante des eaux à tel point que le gouvernement doit se résoudre à évacuer la population. L'existence des millions de Danois est bouleversée. Laura, une étudiante de 19 ans doit choisir entre sa mère et son père divorcés qui ont décidé de quitter le pays pour des destinations différentes.grave envers un passager.

22h43

Série de suspense (Grande-Bretagne - 2022)
Saison 1 - Épisode 1/2

Without Sin

Stella et son ex-mari Paul, tentent survivre à la mort de leur fille assassinée trois ans plus tôt. Tous deux reçoivent un message de l'administration pénitentiaire leur indiquant que Charles, le coupable a enregistré à leur intention un message vocale dans lequel il se repent de son crime. Stella apprend de son avocat que l'homme désire les rencontrer.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:09 | 12:33 | 16:25 | 19:52 | 21:40 | 03:17 | 12:37 | 16:28 | 19:55 | 21:42 | 03:34 | 12:52 | 16:41 | 20:09 | 21:54 | 03:46 | 12:42 | 16:23 | 19:49 | 21:25 | 03:40 | 12:58 | 16:49 | 20:16 | 22:02 | 03:46 | 13:03 | 16:53 | 20:20 | 22:05 | 03:50 | 13:06 | 16:55 | 20:23 | 22:07 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8226 – MARDI 1er JUILLET 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	22°
Oran	28°	21°
Constantine	37°	19°
Ouargla	39°	27°

LE CORPS DE LA PETITE MAROUA RETROUVÉ À DJEBEL EL OUAHCH

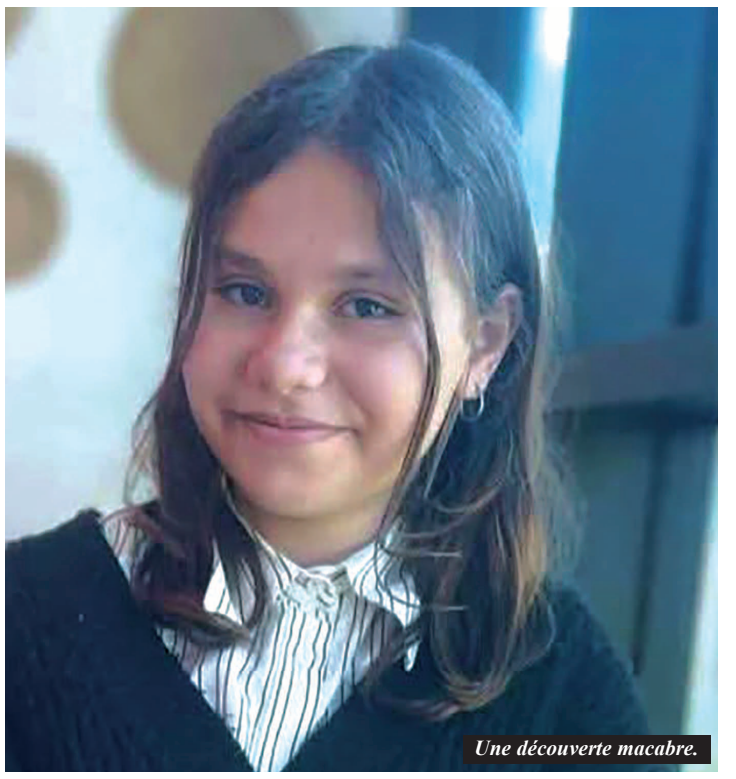
L'ALGÉRIE SOUS LE CHOC

Consternation et douleur à Constantine. Le corps sans vie de la jeune Maroua Boughachiche, âgée de 13 ans, portée disparue depuis plus d'un mois, a été retrouvé enterré dans la forêt de Djebel El Ouahch, à quelques centaines de mètres seulement de son quartier, Ziadia. C'est ce qu'a indiqué dimanche un communiqué officiel du procureur de la République.

La macabre découverte remonte à deux jours. Alertées par des informations obtenues dans le cadre de l'enquête, les équipes de la police judiciaire, accompagnées de la police scientifique et d'un médecin légiste, se sont rendues sur les lieux. Sur place, des prélèvements ont été effectués et des analyses approfondies, notamment un test ADN, ont permis d'identifier formellement la dépouille.

La confirmation est tombée tel un couperet. Il s'agit bien de la petite Maroua, disparue le 22 mai 2025, à la sortie de l'école, le dernier jour des examens du troisième trimestre.

Le procureur précise : «Dans le cadre de l'enquête sur la disparition de l'enfant, des informations ont été reçues signalant la présence d'un cadavre de sexe féminin dans la région de Djebel El Ouahch.» Il ajoute que les procédures légales ont été scrupuleusement suivies lors de la découverte du corps : les échantillons ont été analysés, et les résultats ADN ont confirmé l'identité de la victime.



Une découverte macabre.

L'enquête se poursuit sous la supervision du parquet pour déterminer les circonstances exactes du drame et identifier les auteurs de ce crime odieux.

Depuis la disparition de Maroua, une vaste chaîne de solidarité s'était mise en place dans la cité Ziadia et les quartiers voisins. Les recherches, menées par les forces de sécurité, avaient été intensément soutenues par les habitants, les voisins et même des anonymes venus de divers quartiers de la ville. Des appels à témoins avaient inondé les réseaux sociaux, nourrissant l'espoir d'un dénouement heureux. Un espoir aujourd'hui brisé. Toute une ville pleure une enfant arrachée à la vie dans des circonstances atroces, rappelant tristement le double crime de 2013, qui avait coûté la vie aux deux petits garçons Haroun et Brahim, âgés de 10 et 9 ans, eux aussi victimes d'atrocités avant leur assassinat.

Amine B.

CONSTANTINE

Le projet hospitalier de 500 lits confié à Cosider

C'EST désormais officiel, les travaux du nouveau Centre hospitalo-universitaire (CHU) de 500 lits à Constantine seront bientôt lancés. Le marché de réalisation de ce projet structurant, au cœur des priorités des autorités sanitaires, a été attribué à l'entreprise publique Cosider Construction. Constantine s'apprête ainsi à accueillir l'un des projets hospitaliers les plus ambitieux de la région. Cette annonce met fin à plusieurs années d'attente et marque une étape importante dans la redynamisation du secteur de la santé dans la wilaya. Implanté dans le quartier Zouaghi Slimane, à un carrefour stratégique reliant Constantine, Ali Mendjeli et El Khroub, le futur hôpital bénéficiera d'un emplacement privilégié. Proche de la faculté de médecine de l'université Constantine 3 et directement accessible depuis l'autoroute Est-Ouest, le site a été choisi pour favoriser la fluidité, l'accessibilité et l'intégration entre enseignement médical et pratique clinique. Doté d'un budget initial de 8,9 milliards de dinars, le futur établissement abritera des services spécialisés en pédiatrie, cardiologie, neurologie, hématologie, ainsi que des blocs opératoires modernes et des espaces dédiés à la formation médicale. Ce projet s'inscrit dans une vision globale d'amélioration de la qualité des soins, tout en visant à désengorger le CHU Ben Badis, aujourd'hui saturé par une affluence annuelle dépassant les 700 000 patients, issus de 14 wilayas avoisinantes. Cette infrastructure hospitalière vient s'ajouter aux nombreux projets relancés depuis la levée du gel en 2021. Parmi eux, figurent l'hôpital mère-enfant de 120 lits à Ali Mendjeli, l'hôpital des urgences médicales (120 lits), et l'extension récemment mise en service de la maternité de Sidi Mabrouk (75 lits). À cela s'ajoutent la programmation de cinq nouvelles polycliniques de proximité à travers la wilaya, la transformation d'un terrain à Ali Mendjeli en hôpital de 200 lits, ainsi que plusieurs initiatives privées ayant donné naissance à de nombreuses structures de santé.

Amine B.

SELON LE CHEF DU FMI EN ALGÉRIE

Perspectives économiques positives pour l'Algérie

LES PERSPECTIVES économiques pour l'Algérie à court terme demeurent positives, en dépit des incertitudes au niveau mondial, a indiqué, hier, à Alger, le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Algérie, Charalambos Tsangarides. «Les perspectives à court terme de l'économie algérienne restent globalement positives, malgré l'incertitude à l'échelle mondiale», a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse au terme de la mission de la délégation qu'il a dirigée en Algérie, effectuée au titre de l'article IV des statuts du Fonds.

Notant que la croissance économique en Algérie s'était établie en 2024 à 3,6 %, le représentant du FMI a relevé que, sur la même année, les secteurs hors hydrocarbures «restaient dynamiques».

Cette tendance, a-t-il ajouté, a été accompagnée par «une forte diminution de l'inflation», cette dernière étant passée de 9,3% en 2023 à 4,1 % durant l'exercice de l'année dernière.

Dans ce contexte, Charalambos Tsangarides a mis en avant les nombreuses réformes engagées par en Algérie, notamment celles ayant trait à la diversification de l'économie nationale et à l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement. Il a cité, dans ce sens, celle relative à la mise en place du guichet unique centralisé, dédié au foncier économique.

S. N.



ALGÉRIE – SUISSE

Signature d'un accord de coopération sécuritaire

L'ALGÉRIE et la Suisse renforcent leur coopération dans la lutte contre la criminalité. Un accord a été signé à Alger pour intensifier les efforts communs en matière de sécurité, de justice et de lutte contre les crimes transnationaux. Lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, et le ministre suisse de la Justice et de la Police, Beat Jans, un accord de coopération entre les forces de police des deux pays a été paraphé par le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et la Directrice de la police suisse, Eva Wilde. Ce texte vise à renforcer les mécanismes de lutte contre les diverses formes de criminalité transnationale, notamment le crime organisé, le trafic de drogues, la traite des êtres humains, les crimes économiques, mais aussi la cybersécurité, un domaine de plus en plus stratégique. Merad a salué la portée de cet accord, qui s'inscrit dans la stratégie nationale de modernisation de la sécurité intérieure, rappelant l'actualisation récente du cadre juridique algérien pour mieux répondre aux menaces émergentes. Il a également annoncé la création prochaine d'un comité de travail mixte pour assurer le suivi et l'activation des clauses de cet accord.

D'autres parts, la coopération judiciaire a été au centre d'un entretien entre le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, et son homologue suisse. Cette rencontre a permis aux deux parties de faire le point sur l'état des relations institutionnelles entre les ministères de la Justice et d'explorer les perspectives de coopération dans les domaines juridique, pénal et institutionnel.

Lors d'une déclaration à la presse, Lotfi Boudjemaa a mis l'accent sur les efforts conjoints en matière de justice pénale, notamment concernant le recouvrement des fonds publics détournés, un enjeu prioritaire pour les autorités algériennes. Il a salué «une coopération très positive» déjà amorcée dans ce domaine.

Beat Jans, quant à lui, a exprimé son optimisme face à l'évolution des relations bilatérales, soulignant que «la coopération entre la Suisse et l'Algérie a connu un développement significatif» ces dernières années. Il a assuré que la Suisse est pleinement déterminée à accompagner l'Algérie dans ses efforts de lutte contre la corruption et pour le rapatriement des avoirs illicites.

Aymen D.